

SON EXCELLENCE L'HONORABLE P.-E. LEBLANC

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec. Ancien élève de l'École normale Jacques-Cartier, ancien instituteur. Puis avocat, député, président de l'Assemblée législative, et enfin représentant de Sa Majesté le Roi Georges V.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef

PÉDAGOGIE

LES ÉCOLES MATERNELLES

BUT.—INSTRUCTIONS PÉDAGOGIQUES.—PROGRAMMES

SOMMAIRE: —I- But. —II- Instructions pédagogiques: (a) Caractère des Écoles maternelles. (b) Méthodes et procédés à suivre à l'École maternelle. (c) L'institutrice maternelle: qualités professionnelles. (d) Organisation des classes et matériel scolaire. —III- Programme et Directions.

ÉCOLES MATERNELLES

I—But

En vertu des règlements adoptés par le Comité catholique, le 11 mai 1915(1), et sanctionnés par le Lieutenant-Gouverneur en conseil, les commissions scolaires sont autorisées, si la chose leur semble nécessaire, à établir une ou deux écoles maternelles dans la municipalité confiée à leurs soins.

Nous voulons donc, dans une série d'études, parler des écoles maternelles, conformément aux règlements ci-dessus indiqués(2). Nous développerons les différents points de ces règlements, nécessairement brefs. Ce développement rendra peut-être quelques services aux commissions scolaires et aux couvents désireux d'établir des écoles maternelles.

Les écoles maternelles sont des établissements de première éducation; elles ont pour but de donner aux enfants des deux sexes de trois à six ans les soins que réclame leur développement physique, moral et intellectuel, comme ils le recevraient dans leur famille, d'une mère intelligente et tendre. L'école maternelle ne fait que préparer les enfants à recevoir avec fruit l'instruction primaire, mais elle ne doit pas être transformée en ÉCOLE

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de juin 1915.

(2) Ces règlements ont été publiés dans la nouvelle édition des *Règlements* du Comité catholique (1915).

PRIMAIRE. Elle s'efforce surtout de faire acquérir aux enfants des *habitudes* de propreté, d'ordre, de politesse et d'obéissance; d'exciter en eux *l'activité spontanée*; de leur inspirer l'amour du bien et l'horreur du mal; de les soumettre, en un mot, à toutes les influences bienfaisantes d'une éducation maternelle intelligemment comprise.

Ce que se propose surtout l'école maternelle, c'est que les petits enfants dont les mères sont condamnées au travail de l'atelier ou dans l'impossibilité de remplir leur devoirs maternels, y grandissent et se développent dans la joie, dans la piété, comme ceux que les mères plus heureuses et exemptes des soucis de la vie entourent de soins et de tendresse.

L'école maternelle n'est donc pas une école au sens ordinaire du mot; elle forme le passage de la famille à l'école; elle garde la douceur affectueuse et indulgente de la famille, en même temps qu'elle invite au travail et à la régularité de l'école.

II—INSTRUCTIONS PÉDAGOGIQUES

(a)—Caractère des écoles maternelles

L'école maternelle ne doit pas faire devancer aux petits enfants qui lui sont confiés l'âge de l'instruction intellectuelle, en leur faisant apprendre *trop tôt* la lecture, l'écriture ou le calcul; les institutrices des écoles maternelles sont surtout les gardiennes des enfants sous le rapport physique, et leurs premières directrices, avec les mères de famille, sous le rapport de l'éducation du cœur et de la volonté.

Comme l'école maternelle n'est que le passage de la famille à l'école, on doit y maintenir les enfants sous une douce discipline, afin qu'ils passent la journée autour de leur maîtresse comme auprès d'une maman très aimée; on doit les y laisser jouer, en les guidant et en les surveillant, car tout enfant bien portant doit jouer: c'est la seule activité spontanée dont il soit capable. L'enfant qui ne joue pas ou que l'on empêche de jouer, cesse d'être enfant.

L'école maternelle est comparable à un jardin—on la nomme dans certains pays JARDINS D'ENFANTS—en ce qu'on y cultive l'enfant comme une fleur très délicate, une plante qui portera des fruits selon sa nature et selon les soins intelligents et pieux dont on l'aura entourée.

En résumé l'école maternelle est un établissement d'éducation et non un établissement d'instruction.

(b)—Méthode et Procédés à suivre à l'École Maternelle

L'École maternelle, comme il est dit plus haut, a pour objet de préparer l'enfant à recevoir avec fruit l'instruction primaire. Pour atteindre son but, il faut qu'en toutes choses elle vise particulièrement le développement de l'activité *spontanée et libre* de l'enfant.

La méthode INTUITIVE, qui consiste, en pédagogie, à saisir les objets par les sens, et principalement par la vue, est, à n'en pas douter, celle qui convient à la formation de la première enfance. Cette méthode doit être secondée d'une foule de procédés combinés pour procurer à la fois le silence, l'ordre et le mouvement. En effet, à l'école maternelle, il faut *instruire en amusant*.

Par exemple, montrer un oiseau, dire tout ce que cet oiseau fait ordinairement, parler de ses voyages d'hiver et d'été, de sa nourriture, de son attention pour ses petits, de la couleur de son plumage, de l'usage dont ce plumage est susceptible, soit comme ornement, soit comme objet de commerce.

Apporter, un autre jour, une plante, une pierre, une machine, une pièce de monnaie; parler des caractères et des usages de chacune de ces choses d'une manière intelligible pour l'enfance: c'est évidemment un moyen assuré de faire pénétrer une foule d'idées dans de jeunes intelligences.

Ces leçons de choses ont pour résultat d'apprendre aux enfants un grand nombre de mots avec les idées précieuses qui doivent s'y rattacher, tout en satisfaisant leur besoin d'activité.

En effet, l'enfant n'est pas appelé à l'école maternelle pour y demeurer *inerte* pendant de longues heures, pour y recevoir *passivement* des leçons, pour y écouter machinalement des remontrances et des exhortations. Il doit se *mouvoir*, il doit agir sans cesse, non seulement en mettant en jeu ses membres et les forces de son corps, mais en exerçant les facultés de son esprit et en manifestant les sentiments de son cœur.

C'est là l'*activité*.

Ce qu'il fait à l'école maternelle ne doit pas être une imitation servile, une reproduction inconsciente de ce qu'il a vu faire; mais une création ou au moins une transformation née de ses propres recherches.

Ce qu'il apprend ne doit pas provenir d'une appropriation intelligente du savoir d'autrui, d'une assimilation pénible de choses ou de paroles répétées à satiété; ce doit être une acquisition résultant de ses observations, de ses investigations, de ses petites expériences pratiques.

C'est là l'*activité spontanée*.

Les actes, les recherches, les jeux, les travaux de l'enfant ne doivent pas être l'exécution forcée d'un commandement raide, d'un ordre impérieux, d'une initiation sans réplique. Il faut, autant que possible, que tout cela soit pour lui chose désirée, demandée, voulue.

C'est l'*activité libre*.

Mais, comme tout ce qui vit dans l'enfant a besoin, pour grandir, d'une influence extérieure, c'est à l'institutrice maternelle de la procurer, en venant opportunément en aide à l'activité spontanée et libre.

"Provoquer l'action, en faire naître l'occasion, en fournir l'exemple ou l'application; aider à saisir le but de la loi des exercices, en un mot en augmenter le charme et la valeur éducative", tel est essentiellement son rôle.

Elle ne l'accomplira point, si elle s'attache au mécanisme des méthodes, aux formes extérieures des procédés, à une pratique routinière des travaux et des occupations. C'est de l'esprit même du système d'éducation infantine qu'elle doit se pénétrer; c'est à en varier les moyens que son intelligence doit s'appliquer, pour parvenir à éveiller l'esprit de l'enfant, à ouvrir son âme à toutes les impressions salutaires, à tous les nobles sentiments.

Exciter avec mesure, diriger avec sagesse l'activité de son élève, tout en lui laissant spontanéité et liberté, tel est l'art suprême de la véritable institutrice maternelle.

Dans l'application des méthodes dites maternelles, le procédé le plus ingénieux est celui dit: **IDÉE CENTRALE**. Par ce procédé, on groupe autour d'une idée maîtresse toutes sortes de notions, d'expériences, de récits, d'exercices manuels; on maintient la mobile attention de l'enfant sur un même objet, ou plutôt sur les différents aspects d'un objet identique. Par ce procédé, on évite, d'une part, la monotonie en modifiant sans cesse la matière proposée aux enfants, et, d'autre part, on laisse une empreinte durable au fond de leur esprit en les impressionnant longtemps, non pas d'une manière continue, mais par répétition sans redites.

Exemple: La leçon de choses du jour a pour sujet le **LAPIN**. (La leçon se donne devant une image assez grande, ou ce qui est mieux devant une cage renfermant l'animal lui-même). Ce jour-là, tous les exercices: dessin, historiettes, chants, etc., se rapporteront au **LAPIN**.

S'agit-il d'une causerie sur la famille, il est question en première ligne du père, de la mère, des enfants, ensuite la famille aura une acception plus large, elle comprendra les ascendants et les collatéraux. La famille amènera des entretiens sur des personnes avec qui les enfants et les parents sont le plus en rapport: sur les habitants du quartier, de la ville, etc. Le mobilier de l'école conduit au mobilier de la maison paternelle, au mobilier pris dans un sens général, au mobilier spécial à tel établissement.

Bref, par le procédé dit de l'Idée Centrale, l'institutrice de l'école maternelle part d'un point, d'une notion pour arriver à des combinaisons, à des groupements logiques.

En résumé, la méthode propre des écoles maternelles est celle qui consiste à imiter le plus possible les procédés d'éducation d'une mère intelligente et dévouée. Cultiver toutes les facultés harmoniquement, et pour cela ne s'asservir à aucune des méthodes spéciales et artificielles qui se fondent sur un système exclusif, prendre librement dans toutes les méthodes ce qu'elles ont de plus approprié aux besoins de l'enfant: leçons de choses, causeries, chants, premiers essais de dessin, de lecture, de calcul, de récitation alternant avec les jeux et les exercices du corps, telle est la voie qu'il convient de suivre à l'école maternelle.—(à suivre)

C.-J. MAGNAN

LA DISCIPLINE.—*Suite.*

(CONFÉRENCE DONNÉE PAR MGR F.-X. ROSS, V. G., PRINCIPAL DE L'ÉCOLE NORMALE DE RIMOUSKI, DEVANT LES ÉLÈVES-MAÎTRESSES, À UNE SÉANCE DU CERCLE PÉDAGOGIQUE DE CETTE INSTITUTION)

Donc, en premier lieu, il faut que l'enfant sache bien ce qu'on attend de lui. C'est pourtant simple et on l'oublie souvent. Cette remarque porte sur le règlement de la classe et aussi sur les ordres particuliers que l'institutrice doit donner.

Le règlement et la distribution du temps doivent être bien expliqués, détaillés et mis par écrit sous les yeux des élèves. Dans des entretiens où les élèves sentiront que la maîtresse possède l'autorité, mais une autorité qui veut s'exercer avec l'intelligence et sous la direction du cœur, il est nécessaire que la maîtresse donne les raisons de la discipline et le pourquoi de cet ensemble de détails qui vont réglementer toutes ses actions. Il ne faut pas que les enfants soient sous l'impression que ces nombreuses prescriptions qui gênent la liberté de leurs mouvements, sont des règles arbitraires destinées à les contrarier. L'ordre, le silence, la rapidité et l'exactitude des mouvements, sont autant de choses pénibles pour eux; et l'on ne se soumet bien à des choses pénibles que si les voies en sont aplanies par l'intelligence et le cœur.

Le cœur! Oui; et pour que la discipline soit vraiment éducative, il faut que l'enfant non seulement en voie les raisons, mais aussi qu'il l'aime. Il ne l'aimera que si vous lui en faites sentir les beautés, si vous lui en faites expérimenter la douceur. La douceur de la discipline! N'est-ce pas que je puis dire cela devant vous, mes Enfants? Quand la discipline n'est pas un instrument avec lequel on comprime les âmes pour les étreindre, les étouffer, mais un moyen de les élever, de les orienter, de les diriger en les poussant vers une action bien comprise et bien appréciée, les âmes se dilatent, elles entreprennent librement et volontairement ce qu'on leur demande; on aime la discipline parce qu'on sent qu'elle nous porte plus haut et en avant; et les maîtres peuvent alors devenir les témoins d'une véritable émulation parmi leurs élèves, pour la perfection de la discipline. J'ai connu d'heureux éducateurs qui ont recueilli ces consolations sur leur route. Vous les rencontrerez aussi si, dans toute la manière dont vous appliquez la discipline, par votre fermeté mêlée de douceur et de bonté, par vos encouragements, par votre droiture, vous faites sentir à vos élèves que la raison et le cœur inspirent toute votre conduite.

Il en va de même quand vous avez un ordre précis à donner dans l'école. "Avant de parler, tournez votre langue sept fois dans votre bouche" dit un proverbe. C'est surtout à ceux qui commandent que ce conseil est bon. Quand il s'agit de donner un ordre, de demander un effort, un acte d'obéissance qui va exiger des sacrifices à la nature, on n'y va pas

à la légère, et on ne reste pas dans le vague. Il faut d'abord bien savoir soi-même ce que l'on veut, et formuler son ordre d'une manière précise et claire, de manière à ne pas laisser d'échappatoires aux insubordonnés. Un bon moyen de s'assurer que les enfants ont bien compris, est de leur faire répéter l'ordre. C'est à peu près l'unique moyen.

A ce sujet, j'ai deux remarques importantes à vous faire. Premièrement, ne donnez que des ordres raisonnables et nécessaires. Agir autrement, c'est agir par caprice et se montrer arbitraire, c'est s'exposer à la nécessité de rentrer ses ordres ou de les laisser sans exécution, ou encore de prendre des faux-fuyants pour se couvrir, ce qui serait directement apprendre aux enfants à mentir pour se tirer d'un mauvais pas; dans tous les cas, ce serait ruiner son autorité auprès de ses inférieurs. Donner un ordre pour le plaisir de se faire obéir, en presser l'exécution pour la vaine satisfaction de se dire qu'on a gagné son point, c'est se rapetisser, s'abaisser aux yeux de Dieu et des hommes, se rendre méprisable.

Vous ne sauriez concevoir, Mesdemoiselles, l'impression désastreuse produite chez certains enfants qui ont l'esprit ouvert et le caractère fier, quand ils soupçonnent le maître de commander sans raison. Quelle méfiance, quel dégoût s'insinuent petit à petit dans l'âme d'un inférieur quand il constate que le manteau divin de l'autorité couvre un despote qui s'en enveloppe pour satisfaire un répugnant besoin de domination!

Deuxièmement, je veux vous recommander d'être droites avec vos enfants; n'usez pas de déguisements, de duplicité; soyez franches et sincères dans les ordres que vous leur donnez, comme dans les motifs que vous apportez pour les amener à l'obéissance, aussi bien que dans toute votre conduite vis-à-vis d'eux. La duplicité, la fourberie sont des boucliers cherchés par les faibles, et l'autorité est une force qui n'a pas besoin de ces protections vermoulues; au regard ingénu de l'enfant, elles cacheraient mal l'être méprisable qui s'y abrite. Quelle déception pour une âme simple de découvrir un jour que la personne à qui elle donnait sa confiance et à qui elle prêtait instinctivement toutes les grandeurs morales, est un menteur et un hypocrite!

Agissez donc toujours avec raison, avec cœur, avec une grande droiture de conscience auprès de vos élèves. Je vous ai dit de profiter de certains entretiens familiers pour leur faire saisir les raisons élevées de cet ensemble de prescriptions qui gênent leur liberté. J'ajouterai même que vous devez leur faire voir le bien-fondé de votre ordre chaque fois qu'un commandement nouveau leur impose quelque chose de pénible. Certaines raisons sont parfois trop élevées pour atteindre l'intelligence des petits; mais, Mesdemoiselles, il reste toujours celles du cœur, et celles-là, les femmes n'en manquent jamais. "Je n'ai pas de compte à vous rendre; c'est moi qui suis le maître!" voilà des formules infaillibles pour produire des révoltés et former des despotes. Pourquoi laisser croire aux petites âmes ignorantes de la vie, que dans l'autorité la force brutale tient lieu de raison et de cœur.

Au reste, mes Enfants, quand on a acquis par expérience, la conviction que quelqu'un commande toujours avec une raison inspirée par le cœur, on ne marchande guère son obéissance et on reçoit facilement un ordre sans en scruter le pourquoi. L'enfant saisit par le cœur plus que par l'intelligence, et c'est de lui surtout que l'on peut dire: "Le cœur a des raisons que la raison ne comprend pas".

Mesdemoiselles, avant de terminer le commentaire de cette première règle, je vais au-devant d'une objection pour me permettre de compléter ma pensée et d'élucider mon sujet, qui n'est pas de médiocre importance.

"Donner aux enfants la raison de notre conduite, dira-t-on, c'est amoindrir l'autorité qui est une force non une persuasion, c'est se placer sur un pied d'égalité avec ses subordonnés, les provoquer à discuter l'à-propos de nos ordres et s'exposer à une lutte périlleuse."

Entendons-nous bien. Donner en quelques mots les raisons solides d'une ligne de conduite, ce n'est pas discuter les ordres. Gardez-vous bien de jamais discuter avec un enfant, de marchander avec lui, de tergiverser pour finir par une scène d'impatience, la plupart du temps doublée d'une fâcheuse reculade. Il faut de la fermeté et de l'autorité toujours. Mais prenons garde d'opposer "autorité" à "raison" et "fermeté" à "bonté". Ces choses-là s'allient très bien pour se compléter. Quand l'enfant est assez développé, qu'est-ce qui vous autorise à déclarer qu'il ne doit pas être conduit par l'intelligence et le cœur? Y a-t-il un temps dans l'éducation où l'on soit dispensé de développer ces deux facultés maîtresses? A quoi visez-vous en éducation, sinon à habituer l'enfant à se conduire par lui-même quand il ne sera plus en tutelle? Or, comment devra-t-il se conduire alors, sinon par la raison et conformément aux bons sentiments de son cœur? Pourquoi alors ne pas l'initier à cette règle de conduite?

"Donner les raisons de son commandement, c'est amoindrir l'autorité!" Je ne relèverais pas cette singulière affirmation si je ne l'avais recueillie sur les lèvres d'un homme qui, après tout, n'est pas un sot, mais simplement un autoritaire. Charmante théorie en éducation! Voyez-vous comme elle amoindrit son autorité cette institutrice qui va dire à son élève: "Reprenez ce devoir-là, mon enfant; vous l'avez fait négligemment et je sais que vous êtes capable de le faire beaucoup mieux. On n'est jamais un homme quand on fait les choses pour s'en débarrasser, et le bon Dieu n'aime pas les négligents". Il me semble que ce sont là de bonnes raisons; et en quoi l'autorité de la maîtresse peut-elle en souffrir? Un autoritaire aurait dit: "Tu vas reprendre ce devoir-là; ce n'est pas comme cela que je te l'ai demandé; la prochaine fois que cela t'arrivera, tu goûteras à la férule". Pensez-vous que ce commandement grandisse l'autorité de son auteur?

L'autorité est une force! Oui, certes, une grande force, mais une force morale, non une force brutale. En éducation cette force s'appuie sur la raison et le cœur plutôt que sur le bâton. La fermeté paternelle lui sied mieux que les fanfaronnades de capitaine Fracasse. L'Église croit-elle perdre de son prestige et amoindrir son autorité quand elle oblige les pas-

teurs des âmes à étayer sa morale sur le dogme, c'est-à-dire à donner les raisons théologiques et autres qui établissent le bien-fondé des prescriptions catholiques? On ne peut être plus sage que cette grande éducatrice.

Ce n'est pas à dire que j'entends exclure complètement la férule de l'éducation. C'est une nécessité *exceptionnelle* à laquelle il faut malheureusement recourir parfois, quand les moyens moraux ne suffisent pas. J'y reviendrai en son lieu, et nous verrons qu'alors même elle doit aider l'œuvre de la raison et du cœur, suppléer à ce qui lui manque mais jamais s'y substituer.

En attendant, restons sur ce mot: que votre élève sache bien ce que vous attendez de lui; qu'il soit convaincu de l'à-propos de votre commandement et qu'il sente le cœur dans la main ferme qui le dirige; éclairez, ne discutez pas; conduisez avec bonté, ne tergivez pas. Et de grâce, Mesdemoiselles, en classe comme plus tard quand vous aurez un foyer, pas de ces gronderies incessantes, de ces "disputes" continuelles, pour parler canadien, capables de rendre les enfants enragés ou fous, l'école ou le foyer insupportable.

La prochaine conférence expliquera la deuxième règle, pour faire voir comment on peut prévenir les manquements à la discipline.

L'Allemagne et l'Eglise catholique

"L'Autriche est catholique; l'Allemagne respectueuse du Souverain Pontife, est profondément religieuse, favorable aux nombreux catholiques qu'elle renferme et disposée à défendre partout les intérêts de la Papauté." Voilà la thèse, les prétentions, le chloroforme dont on veut endormir les consciences candides. Les églises sont violées, brûlées, rasées avec un acharnement sectaire; les prêtres massacrés ou malmenés, les sacrilèges multipliés à plaisir. Ce sont les faits, les fruits de l'arbre, les réalités douloureuses. Si l'on en veut la démonstration, qu'on lise le tableau des atrocités relevées, sur témoignages authentiques, par M. Auguste Mélot, député de Namur, dans *Le Martyre du Clergé Belge*, et par Raoul Narsy dans *Le Supplice de Louvain*.

Et pour la France, où le tableau d'horreur eût été le même sans la victoire de la Marne, il n'y a qu'à rappeler les sataniques destructions de Reims, de Soissons, d'Arras, de N.-D.-de-Brébières, etc. . . . Sur la ruine voulue et prédite de la Cathédrale de Reims, "âme" et berceau de la France chrétienne, rageusement souhaitée par le mystique Górrés, nous avons, en attendant le livre définitif de M. l'abbé Landrieux, archevêque de Notre-Dame, l'opuscule de Vindex; *La Basilique dévastée*, la description saisissante de Émile Mâle, le vibrant discours du P. Sertillanges: *La Justice Vengeresse*. Des enquêtes locales qui, pour le diocèse de Châlons sont en cours, conduites avec méthode, nous ont valu pour celui de St-Dié le vivant ouvrage de M. Colin: *Les Barbares à la Trouée des Vosges*; nous apprendrons, au fur et à mesure de la libération du territoire, les avanies et les tortures infligées aux prêtres. *Le Martyre du Clergé Français*, tel qu'il a été raconté jusque ici, ne comprend guère que le récit trop éloquent de plusieurs meurtres odieux, sans parler de la déportation infligée à de nombreux curés encore en Allemagne et des sacrilèges commis par les hordes des nouveaux Vandales.

Cette série de faits horribles, bien qu'imparfaitement connus, et surtout la provocation à de nouveaux meurtres émanée du singulier représentant du Centre allemand Erzberger, ont arraché au courageux Luxembourgeois, M. Émile Prdm, un sursaut de révolte contre le Germanisme dont il avait jadis été partisan. On constate dans sa *lettre ouverte*—expression de son dégoût d'une doctrine aussi antichrétienne—le danger dont le Pangermanisme menace les convictions catholiques. Comment ne pas comprendre mieux encore par l'étude doctrinale du Chanoine Gaudeau, au titre suggestif, combien il est tristement vrai que le "*danger pour l'Église est en Allemagne*" ? Là, en effet, le gouvernement veille "soigneusement à faire cadrer un semblant dérisoire de protection des catholiques avec les idées et institutions protestantes (lisez ultrarationalistes) dont l'État s'estime avant tout le gardien et le tuteur".

De cette tutelle morbide l'intérêt de l'Église catholique est de s'affranchir et rien ne l'en sauvera que la victoire définitive des Alliés, sur ce Kaiser "évangélique" qui, pour triompher, s'allie aux Turcs, proclame la Guerre Sainte, et s'allierait au besoin à Satan.

ALFRED BAUDRILLART,

Vicaire général de Paris.

La grammaire à l'école primaire

"Je ne comprends rien dans cette grammaire: il faut lire tout un texte avant de trouver la règle à apprendre. . . ." disent d'une grammaire qui enseigne les règles par les exemples, certains titulaires de nos écoles primaires.

Évidemment, la routine règne en souveraine dans l'enseignement de tels éducateurs. Ils ne veulent pas se donner la peine de comprendre, ou plutôt ils pensent plus à l'enseignement qu'ils ont reçu étant jeunes, qu'à celui qu'ils doivent donner, maintenant qu'ils sont censés avoir reçu une formation pédagogique et qu'ils sont chargés de développer des êtres doués d'intelligence.

Ils oublient de se demander s'ils ne l'auraient pas apprise plus rapidement et surtout plus intelligemment, si on leur avait enseigné la grammaire suivant les procédés les plus conformes à la psychologie de l'enfant.

Tout instituteur, toute institutrice pénétrée de l'importance de sa tâche doit chercher les moyens les plus propres à développer l'esprit d'observation et le jugement des enfants qu'on lui a confiés.

Celui qui dit à ses élèves: "Apprenez cette règle et faites en l'application dans l'exercice qui suit" abandonne au livre le soin de professer à sa place. Un tel enseignement est froid, sans vie, sans intérêt et sans profit pour les jeunes enfants. Il faut rendre l'enseignement de la grammaire éducatif et intéressant pour qu'il soit profitable aux enfants.

La grammaire et l'orthographe ne doivent pas s'enseigner pour elles-mêmes, mais comme accessoires de la langue, comme moyens de développer chez l'enfant la faculté de penser et d'exprimer sa pensée.

C'est ce que nous tâcherons de démontrer dans une série d'articles dont ce journal commencera la publication à la prochaine livraison.

NÉRÉE TREMBLAY

Pedagogic organization of schools

(SCHOOL RÉGULATION OF THE CATHOLIC COMMITTEE) (1)

XI. THE ORAL LESSON.—The text-book is useful in primary teaching, but it is only a guide, a help. Direct teaching, or in other words, the oral lesson takes the first and most important place. The teacher's voice, his explanations, his questions—these are the principal elements of success. It is by speech, correct, animated, living speech that the teacher influences his pupils, that he awakens and holds their attention, that he forms them to habits of observation, and that he develops in them the faculty of reasoning.

These results, the only practical, lasting and valuable ones, from an educational point of view, are not obtained without good judgment and great labor.

To produce all possible fruit the oral lesson requires, in the first place, careful preparation. This preparation from which no teacher has a right to consider himself exempted, should bear on three points.

Firstly, choose the subject of the lesson as determined by the Course of Study and the time-table; exactly define its extent and degree, in keeping with the intellectual capacity of the child; classify its principal parts with the accompanying facts, so that in its presentation there be nothing vague, unfinished, or badly defined.

Secondly, select, in advance, the method to be followed, the devices to be employed, the best means to awaken interest, the explanations to be given, the nature and order of the question to be asked, the exercises to be done by the pupils and the tasks to be imposed on them. This second part is the most delicate and difficult. It varies with the pupils' knowledge, their character, and their aptitudes; it varies also, according as the lesson is intended for a single class or for several of unequal degrees of knowledge.

Finally, have at hand all those things which are to be used during the lesson: marbles, blocks, kindergarten sticks, maps, sketches, geometric figures, writing or drawing models, specimens for object or for science lessons, etc., etc.

It is not sufficient, however, that the lesson be well prepared, it must also be well given.

As a general rule, every lesson comprises a thorough but rapid review of the preceding one. This is necessary that there may be unity, order, and sequence in the ideas of the pupils. After review, the natural order is: the lesson of the day; the assigning of the part to be studied; and the explanation of the exercise to be done.

The lesson, both in matter and in expression, should be suited to the intellectual development of the children.

(1) See *L'Enseignement Primaire*, October 1915.

In order to hold the attention of the youngest pupils, let the teacher give the lesson under the form of a conversation, during which he asks carefully chosen questions. Let him use the answers as a means of suggesting new ideas to the pupils, or of leading them to discover some principle or rule. While conversing, let the teacher write on the blackboard the principal elements studied during the lesson. The work on the blackboard will be very serviceable to the pupils as outlines to be remembered.

At a later period, the teacher, while following substantially the same plan, should so lengthen and modify lessons that the pupils will be gradually impelled to greater and greater efforts.

At a still later period, the pupil will be left more to his own resources. The teacher, while not abandoning the course just laid down, will accustom the pupil to descend from rules to examples. He will familiarize him with abstract ideas. He will inspire him with greater confidence in his own powers. He will still show him the road and will never fail to guide him, from time to time he will abandon him to his own devices. To use Montaigne's words, he will make his pupil trot before him, if only to judge of his pace, and to give him the opportunity of exercising his activity.

In giving an oral lesson, the teacher should avoid with care the defect of saying more than is necessary or useful. A lesson, to children, in which the teacher presents the subject under the form of a lecture, while his young audience remains passive, is a waste of time. In primary schools, oral teaching, properly understood, is a conversation between teacher and scholars. The former does generally more of the talking than the latter. The teacher supplies needful information, encourages the pupils to speak without restraint, to state what they know, and to ask any questions they please—while he directs their thoughts and attention, puts frequent questions to them, and really guides the work all the time, in such a way, that the interest of every child is held till the appointed end is reached.

Réflexions d'un instituteur

Je n'ai pas réussi aujourd'hui comme je l'aurais désiré. J'hésite, je tâtonne; je sens bien que l'expérience me manque et la méthode encore plus. Que faire pour obtenir ce talent indispensable ?

Il me semble que c'est en étudiant, en observant le caractère de mes élèves, leurs goûts, leurs penchants que je parviendrai peu à peu à découvrir, à deviner les moyens les plus naturels, les plus simples, ceux qui sont en rapport avec leur état et avec leurs dispositions et qui peuvent par conséquent le mieux hâter leurs progrès.

Réflexion faite, au lieu de m'en prendre à mes élèves, comme je l'ai fait sottement ce matin, lorsque j'échoue auprès d'eux, au lieu d'accuser leur

légèreté, leur étourderie, leur paresse, leur défaut de goût pour l'instruction, je ne veux accuser que ma propre inexpérience du peu de succès de mes leçons. Dans des cas semblables, il m'est arrivé de cesser de les gronder, de les gourmander, et de m'impatienter contre eux. J'ai toujours reconnu alors que les choses n'en allaient pas mieux.

Ce matin évidemment, j'ai terminé ma leçon sans que mes élèves eussent compris; il le fallait bien, je ne pouvais plus les tenir en place, tant ils étaient ennuyés. Mais pourquoi ne me comprenaient-ils pas? Je le vois bien maintenant; c'est que je leur disais des choses au-dessus de leur portée, je m'avoue aussi que je n'avais pas su les intéresser, parce que je n'avais pas préparé ce que j'avais à dire, parce que j'étais ennuyé moi-même, maussade et que ma mauvaise humeur croissait, en proportion même de la leur et de leur insuccès. Qu'il y a loin de cette morne leçon à l'entrain joyeux qui doit exister dans une classe!

Cette pauvre aventure est pour moi comme une révélation. Il me semble que des écailles tombent de mes yeux. Maladroit! que fallait-il faire? Ceci: aussitôt que je me suis aperçu que mes élèves ne comprenaient pas, et ne m'écoutaient plus, au lieu de me fâcher contre eux et de les accabler de mots durs pour les ramener à l'attention, je devais revenir sur mes pas, recommencer mes explications, m'efforcer de les rendre plus claires, enfin, descendre à leur niveau.

Je veux noter ici un exemple, afin d'en conserver le souvenir salutaire

A propos du verbe, je m'étais mis en tête d'en faire comprendre le *principe* (?!) à mes élèves et en quelque sorte le sens *philosophique*!! Il est une foule de définitions et d'applications simples qui peuvent donner aux enfants une idée fort claire de ce maître mot, et qui suffisent parfaitement pour le leur faire reconnaître et appliquer dans le langage. Par exemple, le verbe est un mot qui exprime une *action*, un *état*, il indique ce qu'*on fait*, la manière dont *on est*; quand je dis je *marche*, j'*écris*, etc., je nomme des verbes; toutes les actions que nous faisons, que nous voyons se produire sont nommées par des verbes, etc. Tout cela est clair, simple, à la portée des plus faibles intelligences et est toujours compris au premier mot. Je pouvais m'en tenir là. Point. J'étais en veine de pédantisme. Chapsal me vint en aide avec sa ronflante définition: *Le verbe est un mot qui exprime l'affirmation*. Je trouvai cela savant et philosophique. Il fallait cependant expliquer ce mot *affirmation*! Je n'y parvins pas, car il manquait à ces pauvres auditeurs les idées premières qui auraient pu les conduire à celle-là. De malchance, le livre de Sylvestre de Sacy, la *Grammaire générale*, me revint à l'esprit, et je me mis à débiter gravement à mes petits élèves ce que les Grecs, les Latins, les Indous, la langue syriaque, le sanscrit, les Chinois et les Arabes pensaient du verbe! Je n'allai cependant pas loin. Les enfants me regardaient d'un air ébahi; et je ne sais pas s'il n'y en avait pas plus d'un qui s'imaginait que j'avais bu un coup. Ceux-là ne se trompaient sans doute pas de beaucoup, car la

science mal dirigée n'est-elle pas une sorte d'ivresse ? Bref, je coupai bientôt court à cette ridicule situation de phrases creuses et je revins assez penaud à mes tableaux de lecture, où je me mis à faire lire les petits. Au moins, à ceux-ci, je ne pouvais avoir la tentation de leur parler du sanscrit!

MARG.-B.

Ce qui importe le plus chez l'institutrice pour réussir dans l'enseignement

III—LA MÉTHODE (*Savoir intéresser*) (1)

N'avez-vous jamais entendu, compagnes normaliennes, cette question faite par nos professeurs, lorsqu'il s'agit d'étudier un nouveau manuel: "Quelle méthode suit l'auteur?" C'est que, pour arriver à la science, il faut la méthode. Vous admettez, n'est-ce pas, qu'elle vous est très utile, et même nécessaire dans l'étude de vos matières quotidiennes; vous en empruntez chaque jour les conseils pour faciliter votre travail. Si vous faites usage de la méthode avec tant d'avantages pour votre propre étude, à plus forte raison sera-t-elle nécessaire dans une œuvre délicate et complexe entre toutes, où l'on est à deux de jeu, comme on dit; où toute fausse manœuvre ne cause pas seulement un mal actuel, mais complique la tâche ultérieure et compromet le succès final! Venez, Mademoiselle le Savoir, faire étalage de votre science dans nos écoles primaires; venez bourrer de petites intelligences de sept ans, de dix ans, de treize ans, si vous le voulez, de faits, de règles, de définitions. Que restera-t-il après un mois, une semaine, une journée même? Beaucoup de mots peut-être, mais pas d'idées le moins du monde, à mon avis. Et lors même que vous auriez réussi à faire acquérir de nombreuses connaissances à vos élèves, auriez-vous raison d'être satisfaite? L'acquisition des connaissances est-elle vraiment le but de l'école? Pour ma part, me rangeant à l'opinion de Montaigne, je préfère une tête bien faite à une tête bien pleine; j'estime avec tous les éducateurs véritables que le but immédiat de l'école primaire n'est pas tant de faire acquérir le savoir que de procurer les moyens de l'acquérir. En d'autres mots, le but de l'école primaire est de développer les facultés de l'enfant, de lui apprendre à s'en servir, de les exercer afin qu'il puisse continuer seul, au sortir de l'école l'œuvre de son éducation. Or, je soutiens qu'il est impossible à l'institutrice de bien remplir son rôle sans posséder la méthode.—Qu'est-ce donc que la méthode dans l'enseignement?—C'est l'ensemble des moyens (formes, modes, procédés) que

(1) Travail lu à la séance du 11 mars 1915, du Cercle Pédagogique de l'École normale de Nicolet, par Mlle Rachel Beauchemin.

le maître emploi, pour assurer la transmission des connaissances, tout en contribuant à la culture de l'esprit.

Voici en quelques traits le résumé que donne de la méthode, un maître de la pédagogie contemporaine: "Écarter tous les devoirs qui faussent la direction de l'enseignement, sous prétexte d'en élever le caractère: modèles d'écriture compliqués et bizarres, textes de leçons démesurés, séries d'analyses et de conjugaisons écrites, définitions indigestes; ménager les préceptes et multiplier les exercices; ne jamais oublier que le meilleur pour l'enfant, c'est la parole du maître; n'user de sa mémoire, si souple, si sûre, que comme d'un point d'appui, et faire en sorte que l'enseignement pénètre jusqu'à son intelligence qui seule peut en conserver l'empreinte féconde; le conduire du simple au composé, du facile au difficile, de l'application au principe; l'amener par des questions bien enchaînées, à découvrir ce qu'on veut lui montrer; l'habituer à raisonner, faire qu'il trouve, qu'il voie; en un mot, tenir incessamment son raisonnement en mouvement, son intelligence en éveil; pour cela, ne rien laisser d'obscur qui mérite explication; pousser les démonstrations jusqu'à la figuration matérielle des choses, toutes les fois qu'il est possible; dans chaque matière, dégager des détails confus qui encombrant l'intelligence, les faits caractéristiques, les règles simples qui l'éclairent; aboutir en toutes choses à des applications judicieuses, utiles, morales.

Or, mettons en regard ces procédés que nous donne la saine pédagogie et la petite intelligence de l'enfant encore dans le monde des choses sensibles, et nous serons forcés de conclure à la nécessité de ces procédés sans lesquels tout travail d'éducation est à peu près nul.

En outre, toute institutrice doit savoir que l'emploi de cette méthode agissante pour ainsi dire, lui donne seule la possibilité de pénétrer jusqu'au cœur de l'enfant, et de travailler, non plus seulement à l'instruire, mais à élever: élever l'enfant, tâche grave que celle-ci, où l'instruction a sa part, sans doute, mais où elle n'est pas tout et dont l'objet, attaché au caractère plus qu'au savoir, est de façonner dans l'enfant ce qui un jour sera l'homme; un cœur, une volonté.

Donc exercice des sens par une intuition constante; exercice de l'intelligence par la pratique de l'observation, du jugement et du raisonnement; enfin exercice de la volonté par la large part qui est faite à l'effort personnel, tels sont les fruits naturels d'une bonne méthode. Mais cette triple culture des sens, de l'intelligence et de la volonté, n'est-elle pas encore une fois l'objet de la mission de l'institutrice, et par suite n'ai-je pas raison de dire que ce qui importe le plus dans l'enseignement, c'est la méthode.

Et maintenant si la méthode joue un si grand rôle dans l'éducation, il va sans dire que s'en servir avec facilité demande un peu de travail et surtout une pratique constante. Mais l'institutrice reconnaîtra bientôt elle-même que les premières difficultés des habitudes à prendre une fois vaincues, tout ce qui rompt avec la routine, tout ce qui contribue à apporter dans une classe l'intérêt, l'éveil, la vie, allège en réalité le poids de l'enseigne-

ment. Alléger le poids de l'enseignement, que dis-je ? L'institutrice trouve même dans l'enseignement ses plus grandes jouissances. L'artiste trouve-t-il longues les heures qu'il dépense à fouiller ses bas-reliefs ou à retoucher sa toile ? Ainsi le pédagogue qui fait de son enseignement un art, passera ses plus beaux moments auprès de ses élèves. En artiste, il travaille ces petites intelligences et comme l'artiste il tressaille de joie en voyant ces éclairs de vrai et de beau qui jaillissent de son œuvre. Michel-Ange dira à son Moïse : "Parle donc !" Le pédagogue lui, plus fortuné, verra son chef-d'œuvre s'illuminer de la plus pure lumière et parler les plus belles paroles de la vérité.

Travaillons donc à l'acquisition de la science, mes chères compagnes, car elle a son utilité, mais appliquons-nous à faire choix d'une voie sûre qui nous permette de mener à bon port les petites intelligences qui nous seront confiées et souvenons-nous toujours de la parole de Bacon : "Un boiteux dans le droit chemin, arrive avant un coureur qui s'égaré".

A propos de la méthode à suivre pour enseigner l'anglais aux Canadiens français

Dans son numéro de septembre dernier, "*L'Enseignement Primaire*" a publié le rapport d'une conférence que j'ai eu l'honneur de donner à l'École normale Jacques-Cartier, à la demande de M. l'Inspecteur ecclésiastique des Écoles de Montréal, sur l'enseignement de l'anglais par la méthode naturelle.

Monsieur le Secrétaire de l'Association des Instituteurs de Montréal, auteur de l'article en question, s'est départi pour une fois de sa sympathie pour les conférenciers et si je n'étais personnellement en cause, je dirais, comme plusieurs de mes collègues présents à cette réunion, que son rapport est infidèle et manque visiblement de bienveillance.

Quant à la méthode elle-même, je n'ai point l'intention de la défendre ici; tous les instituteurs de la Province savent qu'elle est recommandée d'une manière expresse pour toutes les années du cours d'études par les "Règlements du Comité catholique". Mais puisque Monsieur le Directeur de *L'Enseignement Primaire* m'autorise à m'expliquer, je crois bon de relever certaines assertions de Monsieur le Secrétaire.

Il écrit : "Celui-ci (le conférencier) débute par l'exposé de sa méthode qui n'est pas nouvelle, quoiqu'il (sic) en dise".

S'il a raison de croire que la méthode n'est pas nouvelle, il a tort de me prêter l'affirmation contraire. Monsieur l'Inspecteur ecclésiastique a fait remarquer au début de la conférence que la méthode directe est depuis longtemps en usage dans certains pays et j'ai répété plusieurs fois qu'il n'y avait rien de nouveau dans ce que j'avais à faire connaître à mes audi-

teurs. Dans la préface d'un manuel scolaire approuvé par le Comité catholique de l'enseignement de l'anglais, j'ai déjà eu l'occasion de recommander aux professeurs un ouvrage du même genre publié il y a plusieurs années par M. John Ahern. Si quelqu'un peut revendiquer l'honneur d'avoir introduit la méthode directe au Canada, c'est bien ce distingué professeur si justement apprécié des lecteurs de *L'Enseignement Primaire*.

La méthode directe condamne la traduction, surtout durant les premières années d'enseignement, afin d'amener les élèves à penser immédiatement en anglais. Mais ce n'est pas aller contre ses principes que de traduire en français quelques expressions ou quelques mots nouveaux pour en préciser le sens. L'usage du français est permis *accidentellement* et non *habituellement* durant la leçon. Bien que le maître doive être le *dictionnaire vivant* dans sa classe, l'usage d'un *dictionnaire tout anglais* peut être recommandé pour les Cours Moyen et Supérieur. De plus lorsque les élèves ont acquis une connaissance suffisante de l'anglais par la méthode directe, il est bon de les exercer au *thème* et à la *version*, mais les élèves avancés seuls pourront se servir pour cela d'un dictionnaire français-anglais et anglais-français. La méthode de traduction n'a plus alors d'inconvénients sérieux, et peut être employée avec la méthode directe, mais celle-ci ne doit jamais être abandonnée, même au Cours Supérieur.

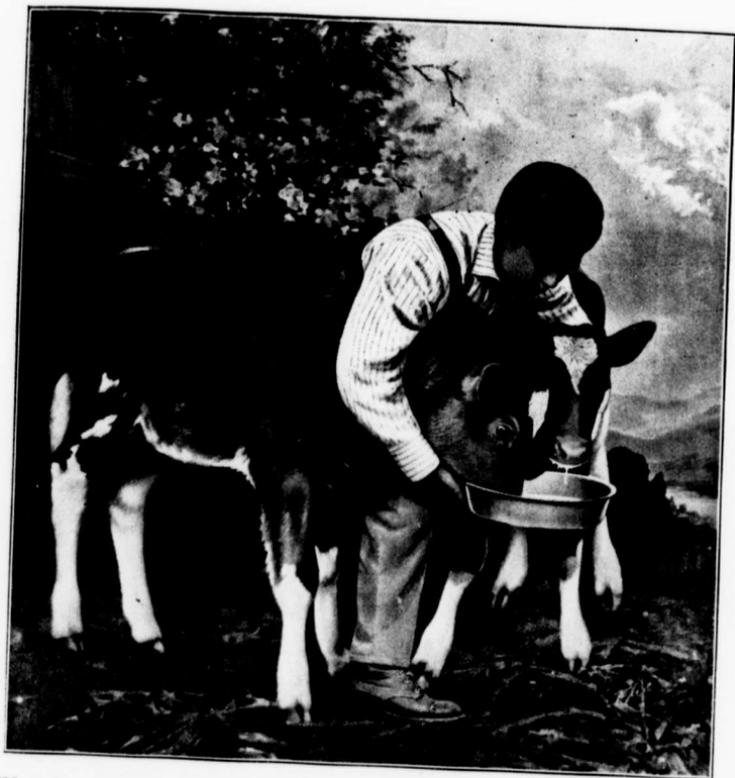
Voilà exactement l'opinion que j'ai exposée: on peut la discuter, la combattre; mais on ne la résumera jamais loyalement par ces lignes du rapport: "Il (le conférencier) répudie *absolument* le dictionnaire et la traduction".

S'étant persuadé que le conférencier interdit *absolument* l'usage du français pour l'enseignement de l'anglais, Monsieur le Secrétaire a pu écrire: "Il converse avec les élèves qu'il a fait venir, à l'aide d'objets concrets et d'images; seulement, il est pris en flagrant délit; il est obligé de donner une foule d'explications en français, etc."

L'auteur du rapport a dû comprendre que bon nombre de ces explications s'adressaient à l'auditoire et non aux élèves; il ne fallait pas perdre de vue qu'il s'agissait d'une conférence pédagogique. Et puis, je le répète, la méthode directe ne proscrie pas absolument l'usage de la langue maternelle, j'ai eu l'occasion, ce jour-là, de le dire à Monsieur le Secrétaire lui-même en répondant à ses remarques à ce sujet. Qu'il me permette de penser qu'il s'est rendu coupable d'un *flagrant délit*. . . . d'oubli!

Le rapport où s'accuse nettement jusqu'ici une opposition à la méthode directe se termine par cette phrase inattendue: "*En résumé, tous les discutants sont d'accord. . . . tous admettent les avantages de la méthode directe*". On ne s'en doutait vraiment pas en lisant ce qui précède. La phrase continue, ". . . .mais c'est une utopie de croire qu'une langue puisse s'apprendre sans le secours de la langue maternelle ou d'une langue connue".

Il s'agit précisément de savoir en quoi consiste le secours qu'on doit demander à la langue maternelle. Je me suis expliqué là-dessus, et je n'y reviendrai pas. Cependant je ferai remarquer à l'auteur du rapport



(Voir LEÇON D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE, au Chapitre
de la Méthodologie, présente livraison.)

qu'on peut, à la rigueur, apprendre une langue sans le secours d'une autre langue. De quelle langue se servirent nos premiers missionnaires canadiens pour apprendre l'Iroquois? de quelle langue se servent nos mères canadiennes pour apprendre à leurs enfants à parler en français? Pourquoi les enfants qui jouent avec des compagnons anglais ou qui fréquentent une classe où l'anglais est parlé exclusivement, réussissent-ils à comprendre et à parler cette langue au bout d'un temps relativement court, et cela sans thèmes, ni versions et sans dictionnaire?

Je termine en citant les "Règlements du Comité catholique", édition 1915, p. 116. Il s'agit précisément de l'enseignement au cours élémentaire. "Le programme, tout en laissant aux maîtres une suffisante liberté de choix des méthodes spéciales et des procédés, leur propose cependant ici, comme moyen général d'enseignement, la méthode dite naturelle, qui consiste à faire apprendre une langue sans l'intermédiaire d'une autre langue."

Après avoir indiqué la façon de procéder, l'auteur ajoute "ces moyens d'intuition sont d'autant plus nécessaires que le maître, si ce n'est exceptionnellement, *ne dit pas un mot en français durant la leçon de langue anglaise*".

Je n'ai dit rien de plus ni de moins et je m'incline de nouveau devant cette direction autorisée donnée à tous les instituteurs et à toutes les institutrices de notre Province.

FRÈRE HENRI

Hygiène

Nous attirons, d'une manière toute particulière, l'attention des commissaires d'écoles sur une question d'hygiène de la plus haute importance: le lavage des salles de classe. Nous savons que, dans un trop grand nombre d'arrondissements, on néglige déplorablement de se conformer à cette prescription de la loi qui oblige les autorités à faire laver la classe au moins une fois par mois.

Nous sommes informé que, en certains endroits, on ne fait ce lavage qu'une fois dans le cours de l'année, et l'on nous affirme même, qu'il est des paroisses où l'on ne fait pas ce lavage du tout.

Cette négligence est vraiment criminelle et l'on devrait punir les commissaires qui comprennent si peu leur devoir.

La loi est explicite et impérative: "Les commissaires sont obligés de faire laver la classe au moins une fois par mois".

Quand les parents comprendront enfin que, par le fait de l'incurie et de l'ignorance de certains commissaires, la maison d'école où ils envoient leurs enfants est un local malpropre, un endroit dangereux à fréquenter, ils feront peut-être un choix plus judicieux des officiers à qui ils confient la

tâche si honorable de prendre soin de la santé physique et morale de leurs enfants.

Et, dans cette question que fait-on de la pauvre institutrice ?

Il y a là, non seulement une affaire de convenance, mais aussi une question d'humanité.

La maîtresse d'école n'est pas un paria, et nous regrettons d'avoir à écrire ici que, trop souvent, on s'acharne à rendre le plus pénible possible la tâche de cette institutrice dévouée et intelligente, et on lui refuse les égards commandés, non seulement par la justice la plus élémentaire, mais par la charité chrétienne.

Nous attirons l'attention des inspecteurs d'écoles sur ce sujet.

J.-G. PARADIS, M.D.

Une heure à l'exposition antialcoolique (1)

PREMIÈRE SECTION

L'ALCOOL EST-IL UN ALIMENT ?

Valeur nutritive des aliments

Les aliments doivent leurs propriétés nutritives à trois substances fondamentales :

La substance *azotée*, qui sert principalement à constituer et à réparer les tissus de nos organes ;

La substance *grasse*, qui est en quelque sorte brûlée dans notre organisme et qui entretient la température normale (98.6 degrés Farenh.) ;

La substance *minérale*, qui favorise la digestion, la nutrition et qui fournit la partie solide de notre ossature (système osseux).

Toutes ces substances sont *nécessaires* ; mais la plus précieuse, celle qui sert à maintenir notre activité, notre vitalité, c'est la substance *azotée*.

Tableau des quantités de substances *azotées* contenues dans 100 grammes des aliments ci-dessous :

Fromage	32.5	Oufs	12.3	Patates	1.8
Haricots	25.7	Lard	9.3	Lait	4.4
Viande de bœuf	19.5	Pain	14.3	Bière	0.4
Poisson	16.6	Beurre	8.4	Vin	0.1
		Eau-de-vie	0.0		

L'alcool n'est donc pas un aliment.

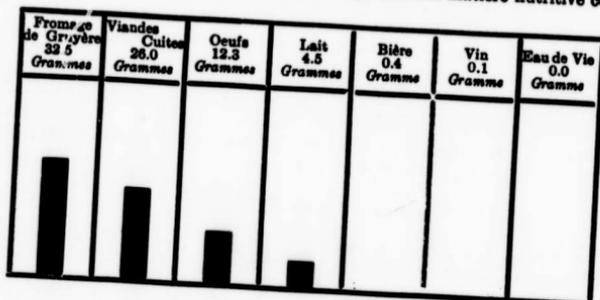
(D'après DUJARDIN-BEAUMETZ).

(1) Reproduit d'une très intéressante brochure publiée par les Clercs de Saint-Viateur, 2061 rue St-Dominique, Montréal.

QUANTITÉ DE MATIÈRE NUTRITIVE

Contenue dans 100 grammes d'aliments ou de boissons

Chacune de ces colonnes figure par sa hauteur 100 grammes d'aliments ou de boissons. A la base on a teinté en noir une bande dont la hauteur représente la matière nutritive contenue dans l'aliment.



VALEUR NUTRITIVE DE LA BIÈRE

Nous pouvons prouver avec une certitude mathématique, que la quantité de farines qu'on peut mettre sur la pointe d'un couteau, possède plus de valeur nutritive qu'un gallon de la meilleure bière.

Une personne, consommant chaque jour un gallon de bière, a pris en une année exactement la valeur des matières nutritives contenues dans un pain de cinq livres, ou dans trois livres de viande.

La bière renferme 0.4% de matières nutritives. Le pain en contient plus de 14%. La différence est colossale; ainsi la bière, loin d'être du pain liquide, trompe la faim sans l'assouvir, parce que son volume considérable remplit simplement l'estomac.

Bon nombre de maladies de l'estomac n'ont d'autre origine que l'usage immodéré de la bière.

Ajoutons que la bière rend somnolent, ne dispose pas au travail intellectuel, et qu'elle produit une ivresse souvent plus dangereuse que celle du vin.

(D'après les Drs LIERIG et BIENFAIT).—

CONSOMMATION DE LA BIÈRE

D'après les chiffres officiels cueillis dans l'Annuaire de 1912, il s'est consommé en Canada:

7,865,309 gallons de bière en 1869;

17,196,115 gallons de bière en 1890;

47,518,647 gallons de bière en 1912.

Ce qui fait une consommation annuelle par individu:

de 2,290 gallons, en 1869;

de 3,360 gallons en 1890;

de 6,598 gallons, en 1912.

Si nous retranchons de la population, les enfants, les femmes et les hommes qui ne boivent pas de bière, deux conclusions s'imposent:

1° Les buveurs de bière en sont généralement de grands consommateurs;

2° Ils s'alcoolisent aussi profondément qu'avec du gin et du whisky.

M. le Dr S. Boucher, médecin en chef de la ville de Montréal, écrivait dans *La Presse* du 30 juin 1915: "Chaque verre de bière d'un demiard contient 1½ once d'alcool. Cette quantité ne peut pas produire de bien mauvais effets si la dose ne se répète pas. Mais si elle est prise plusieurs fois par jour, elle est dommageable".

OPINION DES SAVANTS SUR L'ALCOOL ALIMENT

L'alcool n'est pas un aliment, bien que ce soit un combustible. Atwater lui-même n'a pas conclu de ses expériences que l'alcool fût un véritable aliment, c'est-à-dire qu'il fût capable de s'incorporer à l'organisme.

(M. BERTHELOT, de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine).

Si l'on pouvait supprimer complètement les boissons alcooliques, on aurait peut-être supprimé une parcelle de l'alimentation, mais on aurait rendu un immense service à l'humanité.

(DR RICHEL, de l'Académie de Médecine).

A mon avis, l'alcool ne serait, en aucun cas, un aliment recommandable. Il pousse dans nos veines de la Seine presque la moitié des pensionnaires.

(DR MAGNAN, de l'Académie de Médecine).

La vérité, la voici: Il n'y a pas un fait bien observé qui nous montre qu'il soit utile d'introduire l'alcool dans l'alimentation; bien des personnes, souvent sans s'en douter, souffrent pour en avoir fait usage. Je n'en connais pas une seule qui ait à regretter de s'en être privée.

(DR WEISS, professeur agrégé à la faculté de Médecine).

L'alcool alimente le crime et la folie; le premier est tributaire de cette substance pour 70% environ; le second, pour 33%. L'alcool aliment! alors même que cette formule serait chimiquement exacte, elle ne sera jamais socialement vraie.

(DR GARNIER, médecin en chef de l'Infirmerie spéciale au Dépôt).

PENSÉES

On peut mourir d'alcoolisme sans être ivrogne.

(DR JACQUES BERTILLON).

Esprit de vin, si je ne savais ton nom, je t'appellerais démon.

(SHAKESPEARE).

Trois fois par jour je prends un verre, mais je ne m'enivre jamais.—Mon ami, vous êtes un alcoolique.

L'alcool conserve les morts et tue les vivants.

L'alcool paralyse l'ange et déchaîne la bête.

L'alcool est un océan où bien des malheureux se noient.

Favoriser l'ivrognerie pour en tirer un profit commercial, c'est certainement le mode le plus criminel d'assassinat avec vol qui ait été pratiqué.

(RUSKIN).

C'est par la croix que Jacques-Cartier a pris possession de notre pays et qu'il a fait reculer la sauvagerie.

C'est par la croix de tempérance qu'il faut prendre possession de l'âme canadienne et faire reculer l'alcoolisme et son cortège de vices et de misères.

La poésie de nos campagnes

COMMENT NOS ENFANTS DEVRAIENT APPRENDRE À LA GOUTER

Il y a chez nous de fort belles propriétés, mais jusqu'à présent on a trop négligé dans les campagnes le côté pittoresque et artistique; nulle part on ne s'occupe aussi peu d'embellir les environs des fermes et de faire des plantations d'arbres. Voilà pourquoi l'agriculture ne possède aucun attrait pour le plus grand nombre de nos compatriotes et n'est considérée que comme un moyen pénible de gagner sa vie. On ne songe pas à l'augmentation du bien-être et même de la richesse, que le développement du goût artistique, du sens de la beauté, apporterait au Canada français, au charme que donneraient à nos campagnes les routes bien entretenues et ombragées d'arbres, les maisons entourées de parterres, de parcs, de vergers, etc. Et, remarquons-le bien, ce sont là des améliorations qui ne coûtent presque rien, ne demandent que fort peu de travail et n'entraînent le sacrifice d'aucun profit.

"Pour bien aimer la campagne, il faut qu'une âme soit éclairée d'un rayon de poésie; il faut que l'œil de l'agriculteur puisse apprécier une belle végétation, une belle aurore, que son cœur puisse savourer cette douce paix, cette calme harmonie qui se dégagent de tout ce qui l'environne. Dans les villes, l'homme passe, indifférent à presque tout ce qu'il rencontre; à la campagne, il s'attache à tout, aux êtres et aux choses. . . ." (1)

Cette page presque émouvante du grand patriote que fut de Nevers ne s'offre-t-elle pas surtout à la réflexion des éducateurs de l'enfance? Qui pourrait mieux inspirer le goût du beau, développer le sens artistique, éveiller l'attention des enfants sur les splendeurs de la nature et sur la manière d'ajouter encore aux beautés de la campagne par une ornementation raisonnée?

Il est remarquable comme beaucoup de nos gens ne se doutent pas des admirables spectacles où ils vivent et que les citadins leur envient. Certes, il y a bien des poètes incultes chez nous, bien des cultivateurs se sentent émus, un soir de moisson ou d'hiver, au coucher du soleil, au calme de la terre, et ils vous disent leurs impressions avec des mots qu'on est tout surpris de trouver chez eux.

Mais bien souvent aussi, des gens n'aperçoivent pas le sublime qui les entoure; la fièvre de l'argent et des aises matérielles ferme de plus en plus les cœurs aux voluptés spirituelles et diminue le nombre de ces amoureux de la nature. Les citadins, qui tombent en pâmoison devant les beaux lacs à mirage, les gentilles rivières, les côteaux striés d'arbres et teintés de toutes les nuances de vert ou d'or, les prés aux grasses vaches qui ruminent, les citadins, dis-je, sont tout surpris de constater que le paysan ne voit là souvent qu'un gain sonnante; du poisson à prendre, du bois de chauffage, des minots d'avoine ou de la fromagerie. . . . La soif de la piastre venue des États-Unis a étouffé chez beaucoup de paysans même le sens de l'idéal apporté de France: nos gens s'américanisent!

Instituteurs, mes amis, développez chez nos petits compatriotes le sens esthétique, l'amour du beau, de l'art, de l'idéal: habituez-les à goûter la belle campagne, à entendre les chants d'oiseaux, les murmures du vent et des ruisseaux et les vieilles chansons canadiennes. . . .

Voici comment M. Lavisse, de l'Académie française, fait saisir peu à peu à un enfant les beautés de la nature:

"Il faut apprendre aux enfants l'art de regarder; on ne sait pas assez combien il est facile de l'enseigner à de tout petits et à de toutes petites. . . . Je parle par expérience. Pendant les vacances j'ai chez moi ma petite fille qui a huit ans; quand je me promène avec elle, j'attire son attention sur les arbres mirés par l'eau d'un étang, ou bien je la prie de contempler les nuances de verdure qu'elle a sous les yeux ou bien encore, si le vent souffle, de discerner les sons différents qu'il tire des diverses sortes d'arbres. Elle sait fort bien à présent que, dans le concert donné par le vent, le peuplier ne chante pas comme le sapin ni comme le hêtre. Je procède très discrètement, comme par hasard et par jeu, me gardant bien de faire le professeur de nature. . . . Cet enseignement familier peut monter des roseaux jusqu'aux étoiles, et comporte de très hautes leçons."

(1) "L'Avenir du peuple Canadien-français", E. de Nevers, p. 295.

Ne pouvons-nous pas en faire autant avec toute une classe, en profitant pour cela de la récréation, de la dictée, de la leçon de chose ? Ne craignons pas d'enseigner plus que le strict programme de classe : on ne saurait trop développer les sentiments et les facultés nobles des élèves. En le tournant vers le beau, vers les étoiles, on détourne l'enfant du vulgaire et de la bassesse.

L'affinement des sens, l'éducation de la vue par les nuances de couleurs, de l'ouïe par les nuances du son, et du toucher par les palpations d'objets rugueux ou polis, essayée par une école belge de pédagogie expérimentale, en vue de développer les *minus habens*, puis les autres, à établir qu'à mesure que l'enfant entraîne ainsi les outils de ses connaissances et son intelligence. Elle-même, il se fait plus délicat, plus artiste, plus raffiné sur les plaisirs sensoriels, il aime davantage admirer la grande nature et entend la belle musique, au lieu que le toucher et le goûter, plaisirs matériels et grossiers, causaient peut-être seuls ses jouissances auparavant. (1)

Pour conclure en deux mots, inspirons le goût à nos élèves, afin qu'ils se détournent des instincts vils, afin qu'ils admirent les œuvres du Créateur qui s'étalent dans les campagnes, qu'ils aiment l'agriculture plus idéalement, qu'ils embellissent leur ferme, le nid familial, pour eux d'abord puis pour les étrangers qui nous visitent.

YVES NOËL.

DANS NOS ECOLES NORMALES

VALLEYFIELD

(Séance du cercle pédagogique de mars 1915.)

Sujet traité : "L'enseignement du catéchisme doit s'adapter aux matières qu'il traite."

II

Mademoiselle Blanche Gobeille a traité le deuxième point : *l'Histoire sainte*.

Mademoiselle Gobeille pose d'abord ce principe : "Admettant l'obligation de prétuler à l'enseignement religieux par l'étude des prières, et de distribuer cette étude tout le long des cours parce que la prière est le tout de l'homme, la condition essentielle à la vie de l'âme, refusons-nous d'accorder à l'histoire sainte sa part d'efficacité, et sa prompte intervention dans l'économie de cet enseignement ?"

L'appoint qu'elle lui apporte, dit-elle, est si grand que le négliger ou le dédaigner entraînerait comme conséquences, pour les élèves, une intelligence moins vive et moins claire de la doctrine, plus de difficultés dans l'étude du catéchisme dont les abstractions demandent à se concrétiser ; pour la maîtresse, la privation du moyen le plus sûr de rendre ses leçons intéressantes, captivantes, par dessus tout persuasives.

"Ils le savent, les éducateurs catholiques, le premier de leurs devoirs est de faire prier leurs élèves, de perfectionner et de compléter les notions acquises à cet égard, et en règle assez générale, ils s'en acquittent avec autant de fidélité que de zèle. Car si on a pu dire "le meilleur maître est celui qui apprend à ses élèves à bien penser", nous avons le droit d'ajouter : le meilleur éducateur est celui qui apprend à bien prier."

Ceci admis, l'auteur se demande : "Mais pourquoi ces éducateurs pieux et de bonne volonté abordent-ils si vite l'étude littérale du catéchisme, et renoncent ils à préparer ce travail en relevant l'histoire sainte au rang des matières jugées inefficaces, tout au moins inutiles, parce que les élèves ne sont pas encore familiers avec les rudiments de la lecture ?"

L'histoire sainte, en effet, c'est le catéchisme en exemples, et les exemples, on nous l'a maintes fois répété, sont les illustrations des choses "ce qui fait de ce livre, si riche en traits d'héroïsme et de vertu, le type achevé de la morale en actions."

(1) "Revue des Questions scientifiques", 1910, Tome 37, p. 186.

"Au surplus, et c'est précisément le caractère qui attire notre attention, l'histoire sainte conduit nécessairement à l'histoire de Jésus-Christ et à l'étude de la religion tout entière.

"Sans elle, le catéchisme risque fort, comme nous le dit Bossuet, de devenir un assemblage de formules théologiques, sèches, arides, inaccessibles à l'entendement encore faible des élèves.

"Les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption ne sont-ils pas, en effet, mieux saisis si tout d'abord on a fait comprendre par le récit de la chute originelle la nécessité d'un Rédempteur ? Comment en douter ?

"D'ailleurs, serait-il raisonnable d'exposer à des êtres doués de raison une doctrine révélée sans évoquer les signes divins de cette révélation, sans porter dans leurs jeunes âmes la conviction intime de la divinité de Jésus-Christ et de sa religion ? Or, rien de mieux à cet effet que l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament.

"C'est la démonstration providentielle mise par Dieu lui-même à la portée de tous les esprits. Et les enfants comprendront qu'un Rédempteur ainsi promis, figuré, annoncé durant tant de siècles, ne peut venir que de Dieu; ils sentiront dans l'histoire de toute sa vie qu'il est Dieu lui-même et que l'Église qu'il a fondée est divine.

"Ces caractères éducatifs, dit Mlle Gobeille, suffisent, il me semble, pour nous faire compter avec l'histoire sainte comme avec une aide puissante et à lui donner, des arrivées des tout petits à l'école, une place d'honneur dans l'ensemble des leçons destinées à établir, comme à consolider, les bases de l'enseignement chrétien."

Faut-il citer, pour nous convaincre davantage, un fait d'expérience ? Il est emprunté à la vie pédagogique du célèbre Overberg.

Découragé de voir que ses enfants oubliaient tout et reproduisaient mal parce qu'ils n'avaient pas compris la leçon du dogme et de la morale, Overberg eut un jour l'idée de raconter des histoires de la Bible.

Et voilà que les jeunes auditeurs ne sont plus les mêmes. Ils écoutent, ils comprennent la doctrine qu'Overberg rattache aux faits; puis quand le maître les interroge sur ce qu'il vient de dire, ils lui répondent sans difficulté. Ce fut pour le pédagogue un trait de lumière et comme le point de départ de son aptitude exceptionnelle à initier les enfants à la connaissance des vérités chrétiennes.

"Oui, l'histoire sainte est de toutes les histoires la plus intéressante et la plus pratique.

"Ces qualités supérieures en font un instrument de premier ordre que nous utiliserons, selon l'avis de saint Augustin, "avec un but divin" c'est à dire avec l'intention d'amener nos élèves à la pratique amoureuse des vertus théologiques et, par elles, à toutes les vertus dont elles sont la source et l'aliment."

L'éducation des filles

(Lettre pastorale de S. G. Monseigneur Emard, évêque de Valleyfield)—(Suite) (1)

Aussi, nos très chères sœurs, parmi toutes les œuvres qui s'appuient dans la sainte Église sur le sacrifice religieux, il faut certainement mettre au rang des plus importantes et des plus méritoires celle qui a pour objet l'éducation des filles.

Nous oserons dire qu'elle doit être mise au nombre de celles qui sont le plus agréables à Notre-Seigneur. Elle retrace en vérité son origine à la Sainte Vierge qui, bien que douée de toute vertu et de toute perfection, daigna durant onze ans vivre dans le recueillement à l'ombre du sanctuaire, vouée à la prière et à la lecture des livres saints, se préparant ainsi sous la direction de pieuses femmes à la mission divine qu'elle devait remplir pour le salut du monde.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* d'octobre 1915.

Jésus-Christ a bien fait voir toute l'estime qu'il attache à l'enfance, et tout le prix qu'il accorde aux soins dont elle peut être l'objet. Certes, se peut-il quelque chose de plus noble et de plus grand que de travailler avec son propre esprit sur une intelligence qui s'ouvre à toute la vérité qu'on lui enseigne, de travailler de même avec son propre cœur sur une volonté malléable qui accepte presque sans résistance l'empreinte de la vertu et de la sainteté, d'avoir devant soi une âme créée par Dieu, rachetée par lui, appelée à le contempler un jour dans la gloire, et de pouvoir se dire que cette âme, véritable jardin que l'on cultive, devra produire des fruits de grâce et de sainteté selon la mesure de notre labeur.

Il y a plus encore. Si l'on peut dire de toute éducation qu'elle est indéfinie dans son action, par suite de l'influence exercée sur d'autres à leur tour par ceux que nous avons élevés d'abord, ceci s'applique avec plus de vérité et d'évidence quand il s'agit de former des enfants qui plus tard, quel que soit d'ailleurs leur état de vie, feront nécessairement rayonner autour d'eux la mystérieuse, très douce et très forte influence qui découle de la conscience intime du devoir, et de la pratique généreuse de toutes les vertus chrétiennes.

Il suffit de nous rappeler nos mères, élèves de vos devancières, pour apprécier la valeur de la formation éducationnelle reçue dans ces maisons bénies, où la piété et le dévouement se sont toujours unis à la sagesse et à l'expérience pour créer, affermir, développer les règles et les méthodes les plus aptes à produire ce que nous sommes toujours en droit d'attendre d'une œuvre aussi élevée et aussi importante. Nous ne craignons pas de l'affirmer, c'est par l'éducation essentiellement religieuse, reçue dès l'origine et bientôt répandue par tout le pays, que la femme au Canada a pu jusqu'à nos jours remplir pleinement le rôle que la divine Providence lui a toujours et partout assigné, mais qui parmi nous a revêtu un caractère encore plus accentué.

Si aujourd'hui la famille canadienne est encore en pleine possession de ses croyances, de ses belles traditions, de son esprit chrétien, et si par l'ensemble des familles notre peuple est resté fidèle à sa foi et présente au regard de tous le spectacle de l'attachement sincère à tout ce qui a toujours fait l'honneur de sa race, et garde encore le secret de sa force et la garantie de son avenir national, c'est pour une très grande part dû à l'action douce, constante, souverainement bien-faisante de la femme au foyer domestique, et la femme sera toujours ce que l'éducation l'aura faite.

C'est donc en vérité à nos admirables communautés enseignantes qu'il faut faire remonter le mérite principal de la conservation providentielle du peuple canadien, dans ce qui est son plus beau titre à l'admiration de tous, la conservation religieuse de son caractère national.

Les hommes font les lois, mais les femmes font les mœurs, a-t-on dit avec beaucoup de raison. C'est sans doute une responsabilité lourde et périlleuse. Mais c'est aussi une gloire et un très grand mérite, si dans cette œuvre vous continuez fidèlement les traditions premières, qu'il faut défendre énergiquement contre les tendances du siècle.

Voilà pourquoi, nos très chères Sœurs, écartant de notre esprit toute pensée de reproche, et sans vouloir même indiquer qu'il y ait lieu de réagir en quoi que ce soit, nous voulons cependant nous mettre avec fermeté dans le chemin de certaines tendances qu'il faut détourner, de crainte qu'elles n'enlèvent une part quelconque au fruit que vous êtes toujours en droit d'attendre de votre zèle.

Dans ce que nous allons dire, vous éviterez donc vous mêmes, nos très chères Sœurs, de chercher ou d'apercevoir aucune intention de critique, mais simplement le désir ardent qui nous anime de vous voir garder pour le plus grand bien de tous, tout le prestige dont vous avez été enveloppées jusqu'à ce jour.

° ° °

Avant tout nos très chères Sœurs, il faut considérer le but que se propose la confiance des parents, en vous remettant le soin de les remplacer eux-mêmes pendant une certaine partie de l'année et durant des années consécutives. Leur désir évident est de procurer à ces jeunes filles le très grand avantage de la vie recluse, dans une communauté où elles participent à tout ce qui fait votre propre bonheur. Ce commerce intime avec des âmes consacrées, qui déversent sur

elles et quotidiennement une sorte de surabondance de grâces, devient par le fait pour elles-mêmes la base de toute leur éducation.

Mais pour qu'elles en reçoivent tout le bénéfice, et sur ce point particulier nous nous tenons aux règles les plus anciennes et les plus chères de vos communautés, il importe absolument que les jeunes filles entrées au couvent n'en sortent que pour des raisons jugées très graves, et accidentelles de leur nature. Ce serait certainement un grand malheur pour elles-mêmes que de céder à nous ne savons quels caprices, ou quels entraînements dont les motifs n'ont rien de sérieux, et qui par des sorties intempestives, arrêtent, retardent, parfois même détruisent en quelques jours le fruit d'un long travail. Cette matière prêterait à de longs développements où il serait facile de faire voir combien, surtout de notre temps, la réclusion normale importe à la formation sérieuse des jeunes filles, et jusqu'à quel point le devoir s'impose à celles qui acceptent la responsabilité, d'en remplir exactement les devoirs dans toute leur étendue.

Mère chrétienne, écrit saint Jérôme à une femme de son temps, puisque, au milieu des embarras du monde, vous ne pouvez donner à votre fille l'éducation soignée que vous désirez pour elle, résignez-vous à une absence momentanée. Abritez cette enfant dans un monastère pour que son âme y soit nourrie; qu'elle y grandisse mêlée aux chœurs des vierges; qu'elle ignore le siècle; qu'elle vive de la vie des anges; qu'elle soit dans son corps comme n'y étant pas, et que dans sa simplicité elle suppose que le genre humain tout entier lui ressemble. Pour vos élèves en effet quelle leçon, quel exemple surtout que votre vie de piété et de recueillement qui vous sépare si totalement du monde, et dont toutes les joies pour vous sont faites du dévouement le plus pur dépensé journellement pour l'amour de Dieu et pour le bien des âmes.—(à suivre)

DOCUMENTS SCOLAIRES

Une belle Fête scolaire

L'HONORABLE P.-E. LeBLANC, LIEUTENANT-GOUVERNEUR, À L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

Nous avons déjà mentionné la magnifique réception faite par l'École normale Jacques-Cartier à son ancien élève, l'honorable P.-E. LeBlanc, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.

Pour l'histoire, nous tenons à publier les adresses présentées à son Excellence et la réponse magistrale de ce dernier.

DISCOURS DE M. L'ABBÉ DESROSIERS

Il y a loin de l'école normale à Spencer-Wood, dit M. Desrosiers. Les étapes qui les séparent sont nombreuses, les arrêts prolongés. Avant d'atteindre à l'honneur de représenter dans son pays l'autorité suprême, il faut avoir donné des preuves de dévouement à la chose publique, des preuves d'esprit de justice, de probité, de prudence, de sagesse. Il faut avoir acquis l'estime de ses concitoyens, mérité la confiance des chefs de l'État.

Ce fut votre histoire, M. le Lieutenant-Gouverneur, depuis le jour où vous quittiez notre École normale pour devenir instituteur, puis avocat, député, président de la Chambre d'Assemblée, chef de la loyale Opposition, enfin représentant dans notre Province de Sa Majesté le roi d'Angleterre. Votre carrière a été une ascension continue. Vous l'avez parcourue d'un pied ferme. Vos succès conquis de haute lutte avec une énergique persévérance ont réjoui vos anciens condisciples, vos collègues d'autrefois, en un mot, tout le corps enseignant si particulièrement honoré dans votre personne. Votre "Alma Mater" est fière de vous. Aussi a-t-elle voulu vous faire fête, vous dire son admiration et ses vœux de bonheur. Toujours en effet vous avez gardé une inviolable fidélité aux traditions de notre École et au souvenir de votre carrière d'instituteur.

C'est la marque des sentiments élevés qui vous ont toujours animé et qui vous font compter parmi les plus fécondes les années que vous avez consacrées à l'enseignement de la jeunesse. Vous n'avez à renier aucune des étapes qui vous ont conduit au poste de Lieutenant-Gouverneur, celle-là encore moins que les autres. Vous n'avez cessé de le dire. Cela nous honore et vous honore.

A nous de profiter au point de vue de l'instruction des exemples qui nous viennent de haut et de loin, de demander aux vieilles civilisations, à celle de la France en particulier, des leçons et des exemples, nous arrêtant à un éclectisme fécond et salutaire. Et je me réjouis que notre vieille province française du St-Laurent, depuis un bon quart de siècle, ait envoyé ses meilleurs enfants demander aux maîtres de la théologie catholique romaine et à ceux de la littérature et de la science françaises, des leçons de clarté, d'élégance et de science religieuse et profane.

Ne craignons pas de dire que dans l'enseignement primaire, secondaire et universitaire, il reste encore place à beaucoup de perfectionnements qui doivent provoquer les efforts et les dévouements des éducateurs de la jeunesse. Seulement, pour travailler efficacement à cette grande œuvre il faut avoir l'esprit ouvert à tous les progrès, il ne faut pas repousser toute innovation au nom d'un traditionalisme qui peut n'être que la perpétration d'une erreur profonde.

C'est ce que nous nous efforçons de faire à l'École normale, prenant conseil et exemple des meilleurs auteurs de pédagogie, et attentifs à suivre la marche de notre société pour rendre autant que possible tous les services qu'elle est en droit d'attendre de nous.

C'est encore la meilleure manière d'être fidèle au passé, de rester digne du présent et de préparer l'avenir.

ADRESSE DES ANCIENS ÉLÈVES, PRÉSENTÉE PAR M. J.-N. PERREAULT

Excellence.

C'est avec une joie profonde et un orgueil bien légitime que vos anciens confrères de l'École normale Jacques-Cartier vous acclament en ce moment. Il eût appartenu au *vétéran* des professeurs de l'école de vous présenter nos félicitations et nos vœux, mais comme toujours, notre *vénéré* et trop modeste doyen, Monsieur J.-O. Cassegrain, s'est dérobé et a voulu s'effacer. Le sort est tombé sur le Directeur général des écoles catholiques de Montréal. C'est pour lui un grand honneur. Ce lui est aussi un véritable bonheur.

De tout cœur, donc, je me fais le sincère interprète des normaliens, anciens et nouveaux, présents et absents, pour saluer l'élève et l'instituteur, le compagnon et le collègue, devenu notre premier magistrat, le représentant officiel de notre auguste souverain, Georges V.

Excellence.—Votre carrière a été brillante; votre nom appartient désormais à notre histoire nationale. Cependant, dans tous ces triomphes, c'est le point de départ qui nous intéresse et nous émeut davantage. Nous nous reportons à quarante ans, à cinquante ans en arrière, et nous nous plaisons à voir notre futur Lieutenant-Gouverneur travailleur assidu et infatigable. Nous l'entendons dire dans l'intimité: "Je fais l'école le jour, la nuit, je travaille à m'instruire. Je voudrais devenir quelqu'un dans le monde".

Votre constance et votre énergie méritent d'être citées en exemple aux générations écolières de nos jours. Aussi, nous avons redit à nos chers enfants l'amour de l'étude, l'ambition de bon aloi, l'inaltérable persévérance qui ont caractérisé votre jeunesse.

Avocat, député, président à la Chambre, chef de la loyale Opposition, au Barreau comme à la Législature, vous êtes resté fidèle au programme que vous vous étiez tracé à l'École normale. Vous avez su mettre l'intelligence, l'endurance et la probité au service des plus nobles causes. Au cours de votre vie publique, quelquefois violemment agitée, c'est au sein de votre "Alma Mater" que, souvent, vous êtes venu retremper vos forces et votre bonne humeur. Vous avez pris part à nos agapes fraternelles. En d'instructives causeries, vous nous avez fait partager, à plusieurs d'entre nous, les fruits de votre longue expérience. Vous nous avez encouragés de vos chaudes sympathies et de vos sages conseils. Soyez-en mille fois remercié!

Il est une chose qui nous réjouit tout particulièrement: c'est que, placé maintenant à la tête de notre Province, connaissant parfaitement l'importance et les bienfaits de l'instruction, vous

nous aiderez puissamment dans le perfectionnement de cette "œuvre" à laquelle nous avons consacré, tous ensemble, nos meilleures énergies et la portion la plus féconde de notre vie.

A l'élève modèle de l'École normale Jacques-Cartier, à l'ancien instituteur de l'Académie Sainte-Marie, qui vient de gravir les marches du trône de notre belle province de Québec, au nouveau Lieutenant-Gouverneur, si digne représentant de notre Roi, au successeur des Champlain, et des Frontenac, aussi bien que des Belleau et des Chapeau, des Jetté, des Pelletier et des Lange-lier, nous aimons à redire le vieux souhait traditionnel, si rempli de sens et de choses.

Excellence, que ce soit pour de nombreuses et très heureuses années!

Ces dernières paroles, nous ne les disons pas pour vous seulement. En cette belle fête de famille, nous ne pouvons séparer ce que Dieu a si parfaitement uni. Nous vous prions d'offrir en votre nom à la gracieuse châtelaine de Spencer Wood l'hommage de nos félicitations et de nos vœux.

Les anciens élèves de l'École normale Jacques-Cartier.

DISCOURS DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Monsieur le président,

Messieurs,

Les sentiments que vous venez de m'exprimer m'ont touché profondément, et je ne saurais vous dire combien je suis heureux de la démonstration de ce soir.

En m'appelant au poste de Lieutenant-Gouverneur l'on m'a conféré un honneur dont je sens tout le prix; mais vous me permettez d'ajouter que c'est un fardeau dont je sens tout le poids. Même dans les limites que lui a tracées une sage constitution, le rôle de Lieutenant-Gouverneur implique des responsabilités assez graves, et je ne puis l'oublier. Il s'agit d'incarner aux yeux de tout un peuple l'autorité royale, d'en maintenir le prestige et d'en conserver le respect; il s'agit de continuer dignement toute une lignée d'hommes éminents qui ont rempli ces mêmes fonctions avant moi, et qui y ont brillé autant par l'éclat de leurs talents que par le tact de leurs manières. J'avoue très sincèrement que la perspective me paraît redoutable.

Mais ce soir, en écoutant vos applaudissements généreux, et surtout l'adresse si pleine de bienveillance que vous venez de me présenter, il me semble que je suis plus rassuré; et le cordial accueil que vous avez bien voulu faire à ma nomination sera pour moi un grand encouragement.

Sans aucun doute, je n'ai garde d'oublier que la flatteuse réception dont je suis présentement l'objet s'adresse bien plus au personnage officiel qu'à mon individualité; et que, faisant écho, pourrais-je dire, aux sentiments de loyauté du peuple de cette province, les fils de mon Alma Mater ont voulu être des premiers à saluer le nouveau représentant du Roi; et, au nom de Sa Majesté, je les en remercie hautement.

Mais, à l'hommage officiel, vous avez bien voulu mêler une note personnelle, qui m'a profondément ému par son accent de sincérité, et que, à cause de cela même, je n'aurai pas la fausse modestie de passer sous silence. Faisant allusion à mes débuts dans la vie, comme fonctionnaire de l'enseignement primaire, vous avez daigné saluer en votre nouveau Lieutenant-Gouverneur "l'élève et l'instituteur, le compagnon et le collègue".

Et, comme vous avez eu raison d'évoquer un passé dont les leçons sont restées pour moi le guide le plus sûr dans le chemin parcouru jusqu'ici.

Avec quelle douce émotion je retourne loin, bien loin en arrière, vers cette époque de ma jeunesse. Je revois tout d'abord ce bon abbé Verreau, à qui j'ai voué pour la vie la reconnaissance la plus profonde, parce qu'il me fut, en même temps qu'un maître vénéré, un protecteur inlassable.

Ce nom a d'ailleurs tous les titres à retentir sous les voûtes de l'École normale Jacques-Cartier, puisqu'il restera l'une des gloires les plus pures de notre race.

M. l'abbé Verreau fut un éducateur admirable, et je n'ai à apprendre à personne ici quelle idée élevée il se faisait de la carrière de l'enseignement; mais nul mieux que lui, surtout, ne sut faire partager à ses disciples la flamme qui l'anima.

Ce fut sous son inspiration que, à l'âge où tout jeune homme cherche sa voie, je résolus de consacrer mon existence à l'enseignement. Oh! il y eut bien des désillusions, bien des déboires; aujourd'hui encore hélas! la vie de l'humble maître d'école n'est pas rose; mais, ai-je besoin de vous dire, elle l'était encore moins, il y a quarante ans.

Cependant, nous, du moins qui avons été élevés à l'école que j'ai dite, nous avions la conscience de remplir, modestement, un grand rôle; il nous semblait qu'il n'y avait pas de mission plus belle que celle de pétrir des intelligences et de façonner des âmes. Cette conviction suffisait à nous faire oublier toutes les duretés de la vie, son prosaïsme et sa monotonie. C'est encore elle qui fait qu'aujourd'hui, à quarante ans de distance, les années dont je suis le plus fier et qui me semblent avoir été les moins inutiles à moi-même et aux autres, restent mes huit années de professorat.

Mais, hélas! vous le savez, on ne fait pas sa destinée; on la subit, le plus souvent. Un concours de circonstances a voulu que je quittasse, après quelques années, la tranquille carrière de l'enseignement pour une arène plus tourmentée, celle de la vie publique.

Mais si j'ai dû cesser le service actif dans le rang des instituteurs, je n'ai jamais pour cela déserté la cause de l'éducation. Vous venez de m'en rendre vous-même le témoignage, monsieur le Président, et je vous en remercie. Je crois pouvoir dire après vous, en effet, que durant tout le cours de ma vie publique déjà longue, je n'ai pas cessé de m'intéresser à l'instruction publique, je n'ai pas laissé passer une occasion de plaider en faveur de l'école.

En vérité, je ne regrette qu'une chose, c'est que les vicissitudes de la politique et la limite de mes capacités ne m'aient pas permis de faire davantage pour une cause qui m'est chère. C'est ma conviction profonde que l'instruction publique doit être au premier rang des préoccupations de tout homme d'état dont le patriotisme est tant soit peu éclairé et qui a sincèrement à cœur le bien de ses concitoyens. L'on a beaucoup discuté la parole fameuse: "C'est le maître d'école allemand qui a vaincu à Sadowa". Elle renferme beaucoup d'exagération, a-t-on dit. Je suis de ceux qui pensent qu'elle contient encore une plus grande part de vérité. Il est certain qu'un peuple vaut en grande partie ce que ses écoles valent. Les petites écoles, les collèges, les séminaires, les universités sont les vrais creusets où se fondent les destinées d'une nation.

Et dans l'édification de notre instruction publique, n'oublions pas que c'est à l'enseignement primaire que doit aller la plus grande part de notre sollicitude.

Je ne crains pas de le déclarer ici, certain que je suis de ne faire tort ni à l'enseignement secondaire, ni à l'enseignement supérieur en revendiquant la première place dans notre attention pour l'enseignement primaire; au contraire, j'ai l'intime conviction de défendre plus fortement leur cause. "Tout l'enseignement public, disait tout dernièrement encore un maître de l'art, "à quelque degré qu'il soit donné, constitue une œuvre essentielle dont les parties successives doivent être fortement liées". Mais si l'enseignement est un édifice dont toutes les parties se tiennent, n'importe-t-il pas souverainement, et avant tout, d'asseoir cet édifice sur une base solide? Quiconque veut bâtir doit bâtir sur le roc et non pas sur le sable: ce sont les Saints Livres eux-mêmes qui nous le rappellent. Or, quelle est la base de l'enseignement public, si ce n'est l'école primaire? Sans cela il n'y a pas d'enseignement secondaire, ni d'enseignement supérieur.

Je me hâte de le dire, afin que l'on ne se méprenne sur ma pensée, les collèges et les universités sont nécessaires; ils donnent à une élite cette culture qui fait la nation elle-même plus policée et mieux armée pour le progrès; ils sont une floraison. Mais cette floraison ne sera jamais possible que s'il y a le terroir bien retourné de l'enseignement primaire, où la tige s'implante et où le germe croît.

Il importe de se rappeler aussi que l'enseignement primaire est un besoin de tous et non plus d'une élite. Dans ce siècle surtout où la lutte pour la vie est plus âpre que jamais, l'instruction élémentaire est devenue indispensable à tous et à chacun. Quiconque en est dénué est un être désarmé.

Unissons donc nos efforts pour fortifier, pour élargir notre enseignement primaire; et cela dans l'intérêt même de l'enseignement secondaire ou supérieur. Je dis fortifier et élargir, car il faut regarder les choses en face et ne pas se dissimuler que nous avons encore des progrès à accomplir. Le progrès auquel nous devons tendre est d'améliorer le sort de l'instituteur lui-même.

S'il est vrai qu'un peuple vaut ce que valent ses écoles, il n'en est pas moins certain que les écoles elles-mêmes ne valent que ce que vaut l'instituteur. Or, nous n'aurons les écoles que nous avons droit d'attendre que lorsque nous aurons fait de l'enseignement une véritable carrière. La carrière de l'enseignement a été trop longtemps et est encore un sacrifice. Or, l'héroïsme est un état d'âme exceptionnel, et nous ne pouvons pas demander à la province de Québec de fournir assez de héros pour se dévouer à toutes nos écoles. Il n'y a personne qui ne le comprenne aujourd'hui; il s'agit seulement de passer de l'idée à l'exécution.

Je me suis attardé à parler de l'enseignement primaire, non seulement par prédilection spéciale, mais par conviction ardente.

De notre enseignement secondaire et de notre enseignement supérieur, j'avais moins à parler, il me semble; d'autant plus que les résultats qu'on y a déjà accomplis parlent plus haut que toutes les déclamations. Nous avons raison d'être fiers en somme de nos maisons d'éducation, qui, tout en gardant intact le fonds de leurs anciennes et vénérables traditions, n'en comprennent pas moins le besoin d'évoluer au rythme du progrès.

Il ne me reste plus qu'à vous remercier, Monsieur le Président et Messieurs, de cet éclatant témoignage d'estime que vous venez de m'offrir; et comme vous avez eu la délicate pensée de faire à Mme LeBlanc une part dans l'expression de vos hommages et de vos souhaits, permettez que je vous remercie également en son nom, vous offrant en retour l'assurance de notre bien vive gratitude.

Monsieur le Principal et Messieurs, recevez aussi tous mes compliments sur le mode si bien ordonné de cette magnifique démonstration, dont je garderai un impérissable souvenir.

Le 22e Congrès de Commissaires d'Écoles tenu à St-Jean, le 14 octobre, 1915

(Reproduit du journal *Le Devoir*, du 16 octobre)

Hier après-midi, plus de cent commissaires d'écoles venus des comtés de Napierville, Ibeville et Saint-Jean, et une quinzaine de membres du clergé, s'étaient réunis pour venir entendre le Surintendant de l'Instruction publique et l'Inspecteur général des écoles catholiques. Plusieurs représentants des Maristes et des Clercs de Saint-Viateur étaient aussi présents ainsi que les instituteurs de l'Académie de Saint-Jean.

Par un malentendu que les auditeurs ont regretté vivement, l'honorable M. de LaBruère, averti trop tard de la date du Congrès, n'a pu y assister, étant engagé ailleurs.

C'est M. l'inspecteur Max. Frédéric qui a présenté M. l'inspecteur général à l'auditoire, anxieux d'entendre parler de l'importante question des écoles primaires. M. C.-J. Magnan débuta en disant combien il regrettait l'absence de M. le Surintendant qui aurait assisté au Congrès, s'il avait été prévenu plus tôt. Il lut une dépêche de M. le Surintendant faisant ses meilleurs vœux aux congressistes et regrettant le malentendu qui le privait du plaisir de rencontrer les commissions scolaires de la région.

Puis l'inspecteur général, pendant une heure, parla des droits et des devoirs des commissaires d'écoles, des devoirs surtout. Il démontra toute l'importance du rôle des commissaires d'écoles et traça le portrait du "bon commissaire" et, comme contraste, celui du commissaire apathique et routinier. M. Magnan insista particulièrement sur le "choix des maîtres" dont les qualités morales et professionnelles importent au premier chef. Au sujet des instituteurs et des institutrices, l'inspecteur général donna des renseignements précis sur les salaires payés dans les municipalités de district de St-Jean. Il donna aussi le nombre des institutrices qui reçoivent un traitement inférieur à deux cents piastres, et fit un tableau attendrissant de la vie de la pauvre institutrice dont le budget restreint de \$15 à \$17 par mois l'oblige à ménager même sur la quantité de lait qui serait nécessaire à sa modeste cuisine. M. Magnan félicita chaudement les municipi-

palités qui ont haussé les traitements afin de mériter les primes du gouvernement. A ce sujet, l'Inspecteur général dit qu'au cours de la seule année 1914, le gouvernement avait accordé cinq mille piastres près, en primes, aux municipalités des comtés de Saint-Jean, Iberville et Napierville. M. Magnan insista sur la question des salaires, et dit aux commissaires qu'il espérait que l'année prochaine aucune institutrice ne recevrait moins de \$200. Les applaudissements chaleureux de l'auditoire prouvèrent que les paroles aussi sympathiques que franches de l'Inspecteur général avaient été bien comprises. M. Magnan plaida aussi la cause des Frères, des Religieuses et des instituteurs pères de famille. Il fit remarquer que les communautés religieuses ne reçoivent aucune aide pour la formation des maîtres qu'elles mettent à la disposition des commissions scolaires, et pour le soutien des maisons de retraite qui recueillent les Frères et les Sœurs, malades ou vieillies.

En terminant, l'Inspecteur général dit combien il en coûterait peu aux commissaires pour remplir efficacement leurs devoirs, en collaboration avec le curé de la paroisse: de la bonne volonté, de la ponctualité aux réunions des commissions, de la sympathie effective au personnel enseignant et beaucoup d'intérêt pour les enfants. Savoir encourager les efforts louables, c'est la moitié du succès. Aussi garder en place les bons maîtres; on ne saurait jamais faire assez de sacrifice à cette fin.

M. l'abbé Colin, curé de Saint Jean, parlant après l'Inspecteur général, se dit heureux de l'avoir entendu parler avec autant de sens pratique que de chaleur communicative de l'important problème des écoles primaires. Au nom du clergé, il remercia l'Inspecteur général de son utile conférence et supplia les commissaires de mettre en pratique les excellents conseils du représentant du département de l'Instruction publique.

M. l'inspecteur Frédéric, président du Congrès, remercia l'Inspecteur général pour les choses utiles et pratiques qu'il avait dites et félicita les commissaires d'être venus de tous les points du district.

A son arrivée à Saint-Jean, l'Inspecteur général fut reçu par la commission scolaire de Saint-Jean, M. Demers, M.P., et M. Frédéric, inspecteur d'écoles. En compagnie des commissaires, M. Magnan visita l'Académie des garçons de Saint-Jean, le couvent des SS. de la Congrégation Notre-Dame et l'école de N.-D. Auxiliatrice. L'Inspecteur général félicita les commissaires de Saint-Jean pour leur zèle et se dit heureux des améliorations importantes faites à l'Académie des garçons.

"A travers nos classes"

Discours prononcé par M. l'abbé J.-N. Dupuis, visiteur des Ecoles catholiques au congrès de l'Association des Commissaires d'écoles de Montréal, tenu le 31 janvier 1916

(Suite)-(1)

NOTRE CLIENTÈLE SCOLAIRE

Notre clientèle scolaire est plus homogène dans les quartiers de l'ancienne banlieue que dans le centre actuel de Montréal. Et c'est là un vrai bienfait. A ma dernière visite, je comptais 27,122 enfants. L'on s'est plaint amèrement de ce que les enfants quittaient l'école à 10 ou 11 ans. J'ai voulu faire un peu de statistique. Sur 27,122 enfants, 7,525 ont 12 ans ou plus, soit une proportion de 27¾ pour cent. Encore ici, il y a un sensible progrès.

Au demeurant, ce sont les plus jeunes qui composent la majorité des classes, et le contraire est matériellement impossible, à moins d'envoyer les enfants à l'école après leur huitième année révolue. Huit ans! c'est déjà un âge bien fécond. Avez-vous déjà remarqué à ce qu'on rencontre d'ouverture et de curiosité dans un enfant de 8 ans. Comme une fleur qui vient d'éclore, immaculée

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* d'octobre, 1915.

et toute merveille, il cherche, d'instinct, le soleil de la vérité. Ses lèvres s'entrouvent et les mots leur manquent encore pour tout dire, mais que de questions ingénues et profondes! L'enfant a besoin de tout savoir. Ses pourquois naïfs et inattendus embrassent tout l'univers.

Et le premier aliment que nous lui donnons, c'est la langue maternelle, ramenée, bien entendu, à ses règles capitales et à son orthographe usuelle—c'est le catéchisme, cette première et dernière philosophie de l'homme—les premières règles du calcul—les grandes lignes de la géographie—l'Histoire Sainte, qui bien expliquée devient l'histoire anticipée du Christ et l'histoire de toutes les âmes, puis l'histoire du Canada qui est l'histoire de notre cher pays.

Et au fur et à mesure se donnent les leçons de choses, c'est-à-dire toutes les notions que peut désirer un enfant. Toutes les réponses aux questions qu'il se pose sur les hommes et sur les animaux, sur les pierres et sur les arbres, sur les aliments et sur les instruments, en un mot, sur les choses de la terre et sur les choses du ciel.

A cet âge si intéressant qu'on appelle "l'âge des notions" succède un autre âge, moins expansif, moins gracieux, mais encore plus fécond. C'est "l'âge de la mémoire". Entre 11 et 14 ans, l'intelligence, si elle est bien préparée, est capable de tout comprendre et de tout retenir. C'est alors que nous plaçons les connaissances qui sont comme le pain et l'eau, tout à la fois indispensable à la vie et sans attrait pour les sens, je veux dire les théories grammaticales, la science des règles des préceptes, des formules, des mots, des dates et des faits. C'est le moment des luttes épiques contre la grammaire et le dictionnaire, contre les chiffres et les lignes, et de s'assurer une fois pour toutes, ces connaissances techniques et instrumentales qui sont pour l'intelligence ce que sont les outils pour le travail des mains.

Mais ici attention. Nous ne voulons pas anéantir dans l'enfant toute personnalité. Nous apprenons à l'enfant à se gouverner, puisque demain il sera son propre gouverneur. Nous lui apprenons à nager, puisque demain il sera jeté dans la pleine mer sans autre sauveur que lui-même. C'est pour cela que nous criions: à bas l'élevage! Vive l'éducation! Nous lui apprenons ce qu'il y a de plus utile au monde, l'obéissance, mais non pas l'obéissance du chien couchant, pas même l'obéissance du cheval de manège, mais l'obéissance de l'homme raisonnable et libre. Personne n'estime l'obéissance autant que moi. C'est la base de toute société. L'enfant doit obéir. Mais à côté de ces principes qui sont la loi de celui qui obéit, il y a les devoirs de celui qui commande, c'est de ne promulguer jamais que des lois justes et de les appliquer toujours justement. L'enfant n'est pas à nous, ni pour nous. C'est une créature libre. Son bonheur c'est de pouvoir faire sa volonté. Habitons-le donc à vouloir et à vouloir énergiquement et à vouloir toujours le bien.

Éducation sociale formant l'enfant à la "régularité" et à l'"exactitude". Ici je touche une question bien délicate: l'assiduité à l'école. Il faut tenir compte de notre climat si rigoureux, surtout pour les enfants des classes inférieures. Dans les classes supérieures, j'ai constaté un réel progrès. Un moyen efficace de contrôle pour le maître, c'est d'envoyer immédiatement une carte postale aux parents les avertissant de l'absence de leur enfant. C'est une légère dépense pour la commission, mais qui rapporte les plus heureux fruits.

Éducation sociale formant l'enfant à l'"économie". Nous ne saurons jamais trop encourager les "Caissees Scolaires". Je citerai au tableau d'honneur la commission du Saint-Enfant-Jésus—au risque de blesser la modestie de son président (1)—où 38,000 piastres ont été déposées durant moins de 8 ans.

Éducation sociale formant l'enfant à la "charité"—ce grand devoir de la vie publique. Comment passer sous silence l'école St-Louis, dirigée par les Clercs de St-Viateur, où fonctionne déjà une petite Conférence de Saint-Vincent de Paul: Des enfants visitent d'autres enfants malades ou pauvres. Et je suis fier de raconter ce fait en présence de M. l'Inspecteur général, qui est, en même temps, Président général de la Société de Saint-Vincent de Paul, au Canada. (2)

Éducation sociale formant l'enfant à la "politesse", c'est-à-dire à l'oubli de soi pour les autres. Quand je dis d'un élève, même d'une classe: il y a là une exquise politesse. Pour moi ce n'est ni

(1) Mgr G.-M. LePailleur.

(2) M. C.-J. Magnan, Inspecteur général de l'Enseignement primaire et des Écoles normales, dans la province de Québec.

un mot surannée, ni un mince éloge. Car l'expérience le prouve: les enfants polis, font seuls, les jeunes gens polis. La politesse est comme le piano. Si on ne l'apprend pas de bonne heure, on ne l'apprend jamais. Je parle ici de la vraie politesse, non pas de la politesse phraseuse qui n'est bien souvent qu'un mensonge, ni de la politesse quêteuse qui ressemble à un placement; mais la politesse sincère qui se présente avec ses compagnes naturelles: la distinction des manières et l'élégance du langage, qui produit cette habitude charmante qu'on appelle la prévenance,—qualité à la fois physique et morale,—la politesse de ce petit enfant de sept ans, dont on voit l'image dans certain livre de lecture. Il rencontre un pauvre, très vieux et très infirme. Sa mère lui donne un sou pour qu'il le porte au vieux pauvre: mais, avant de le lui remettre, il ôte d'abord sa petite casquette et le salue. Quel enseignement profond! C'est l'aumône du cœur ajoutée à l'aumône de la main. Comme il nous dit clairement, sans le savoir, ce cher petit, d'honorer dans tout être humain une créature de Dieu et un frère de douleur.—(à suivre)

DOCUMENTS OFFICIELS

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 30 août, 1915.

A MM. LES COMMISSAIRES ET LES SYNDICS DES ÉCOLES CATHOLIQUES
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Messieurs,

Je fais adresser à chaque commission scolaire quelques exemplaires de la nouvelle édition des *Règlements du Comité catholique*. Le secrétaire-trésorier devra transmettre sans tarder un exemplaire de cet important document à chaque titulaire et prévenir ce dernier que le manuel est la propriété de l'école et non celle de l'instituteur ou de l'institutrice. Vous ne devez pas remettre plus d'un exemplaire par école.

LA VISITE DES ÉCOLES

D'après les bulletins des inspecteurs d'écoles, je constate qu'au cours de l'année dernière, plusieurs commissions scolaires se soustraient encore à l'obligation de la double *visite annuelle* des écoles sous contrôle. Permettez-moi de vous référer de nouveau à l'article 2709, paragraphe 8, du Code scolaire. Cet article de la loi vous fait un devoir, Messieurs les Commissaires et les Syndics, de nommer deux ou un plus grand nombre d'entre vous pour visiter chacune des écoles sous votre contrôle, au moins deux fois l'année, et de faire rapport à la commission scolaire.

La visite des écoles, lorsqu'elle est faite dans un bon esprit, encourage les élèves et les maîtres et permet aux commissaires de faire des améliorations en temps opportun.

PRIMES POUR 1915-1916

J'attire particulièrement votre attention sur les quatre montants spéciaux, au lieu de trois, votés à la dernière session de la Législature, soit \$125,000; \$60,000; \$30,000 et \$10,000.

Pour 1915-16, seules les commissions scolaires qui paieront (en argent) au moins \$200.00 par année à leurs institutrices (les sous-maîtresses comprises) recevront les quatre primes; celles qui paieront \$175.00 auront droit à trois primes; celles qui paieront \$150.00 auront droit à deux primes, et celles qui paieront \$125.00 auront droit à une prime seulement.



LA SEUR DE CHARITÉ
(Voir "La rédaction à la petite école", au Chapitre de la Méthodologie,
présente livraison).

Ainsi les municipalités qui désirent mériter les quatre primes en 1915-16, doivent, sauf modification par la Législature, porter les traitements de toutes les institutrices (les sous-maîtresses comprises) à \$200.00 au moins.

Comme je vous le disais l'année dernière, et plus récemment dans ma circulaire du 1er avril dernier, ces subventions spéciales devront vous encourager à promouvoir davantage la cause de l'éducation dans votre municipalité; elles devront être employées spécialement à augmenter les salaires de vos instituteurs et de vos institutrices.

Dans aucun cas, il ne faudra profiter de ces allocations supplémentaires pour diminuer le taux de vos cotisations scolaires.

ENCOMBREMENT DES CLASSES

Dans l'intérêt des élèves et des maîtres, il importe, Messieurs, dès le début de l'année scolaire, d'observer fidèlement l'article 30 des *Règlements* du Comité catholique. Cet article vous fait un devoir d'engager un deuxième maître pour chacune de vos écoles élémentaires où "la présence moyenne a excédé cinquante élèves". Le même article prescrit aussi l'engagement de deux maîtres ou deux maîtresses pour les écoles primaires intermédiaires ou primaires supérieures où "le nombre des élèves inscrits est de quarante ou plus".

Dans les classes trop nombreuses, il ne saurait y avoir de progrès sérieux. C'est donc faire preuve de sens vraiment pratique que de réduire au minimum le nombre des élèves dans les classes nombreuses. L'insuccès d'un grand nombre d'élèves provient uniquement de l'*encombrement* des classes.

A noter que pour diriger les "petites classes" ou classes des commençants, il faut des institutrices parfaitement qualifiées. Ces petites classes constituent la base, le point de départ du cours primaire, et en éducation tout dépend de la base.

LES CONGÉS ET LES VACANCES

Je vous prie de bien vous conformer aux *Règlements* du Comité catholique relativement aux jours de congés et à la date des vacances. Il y a une tendance trop marquée à multiplier sans raison les congés et à "allonger les vacances outre mesure".

AMENDEMENTS À LA LOI SCOLAIRE

Le 15 avril dernier, j'ai envoyé à chaque trésorier six fascicules contenant tous les amendements faits à la loi de l'Instruction publique depuis la publication du dernier code scolaire. Un exemplaire de ces fascicules a dû être remis à chacun de vous. J'attire votre attention sur la circulaire qui accompagnait les fascicules, circulaire adressée aux secrétaires-trésoriers. Dans cette circulaire, je vous ai fait connaître les amendements à la loi des emprunts et dit un mot de l'abrogation de l'article 2749 du Code scolaire, concernant la cotisation spéciale.

Veillez agréer, Messieurs, l'hommage de mon profond respect.

BOUCHER DE LABRUÈRE,

Surintendant.

N. B.—Prière de remettre à chaque commissaire un exemplaire de la présente circulaire.

Ecoles normales catholiques de la province de Québec

LISTE DES DIPLÔMES ACCORDÉS EN JUIN 1915 (suite)

ÉCOLE NORMALE DE HULL

ÉLÈVES-INSTITUTRICES DIPLÔMÉES: 25

*Académiques français.—Avec grande distinction—*Mlle Idalta Smith, et (élémentaire anglais, *dist.*)

*Académiques français.—Avec distinction—*Mlles Rhéona Deschamps, et (modèle anglais, *dist.*); Gracia Cayer, et (élémentaire anglais); Herméline Savard, Berthe Matte.

*Académie française.—Satisfaisant—*Mlle Léa Chénier, et (modèle anglais, *dist.*).

*Modèle français.—Avec grande distinction—*Mlles Germaine Gauthier, Laurence Chénier, et (modèle anglais, *gr. dist.*); Delvina Dionne.

*Modèle français.—Avec distinction—*Mlles Belzora Dussault, et (élémentaire anglais, *dist.*); Yvonne Martel, et (modèle anglais); Aurore Duchesne, et (élémentaire anglais); Wildina Lafleur, et (modèle anglais, *dist.*); Marie-Ange Boulay, et (élémentaire anglais); Ernestine Lefebvre, Germaine St-Pierre, et (élémentaire anglais); Juliette Caron

*Elémentaire français.—Avec distinction—*Mlles Alice May, Gracia Bissonnette, Fabiola Robert, Anna Lalonde, et (élémentaire anglais); Marguerite Baulne, Alice Charette, et (élémentaire anglais); Gracia Philion, et (élémentaire anglais, *dist.*).

*Elémentaire français.—Satisfaisant—*Mlle Noëla Pilon.

MÉTHODOLOGIE

LA RÉDACTION À LA PETITE ÉCOLE

Le maître prépare le devoir avec les élèves, devant l'image, en conversant avec eux. Les questions posées doivent être de nature à occuper l'esprit de l'élève à penser jusque dans les détails à ce qui frappe ses yeux.

L'enfant en regardant le tableau doit pour ainsi dire entendre la pensée de l'artiste comme s'il parlait au lieu de peindre. Après la conversation, il devra être en état de raconter ce qu'il aura vu.

Le Maître.—Mes enfants, considérez bien cette image, pensez bien à ce qu'elle représente, voyez tous les détails et vous allez voir qu'elle vous parlera réellement à l'esprit. Vous comprendrez le sujet comme si vous entendiez parler quelqu'un qui vous l'expliquerait.

Je vais vous faire quelques questions qui vous aideront à bien voir. Voyons d'abord, Arthur; quel lieu est représenté ici?

Arthur.—Monsieur, je pense que c'est un hôpital pour les soldats malades ou blessés.

M.—Vous avez raison; mais est-ce que vous voyez des lits, des malades, dans la salle?

Arthur.—Non, Monsieur; on ne voit qu'une petite partie de la salle.

M.—Y a-t-il beaucoup d'ornements; est-ce une salle qui a l'air riche?

Arthur.—Non; c'est plutôt une grande salle dont les murs sont nus, et le crucifix est le seul objet que l'on voit comme ornement.

M.—C'est vrai. Le crucifix indique bien un lieu où la charité est mise en pratique; mais il n'indique pas absolument un hôpital. Voyons, Lucien, quelles sont les choses qui montrent que l'on est dans un hôpital?

Lucien.—Monsieur, on voit à terre près de la chaise un sac de soldat, avec un ceinturon muni de l'étui à pistolet, puis une casquette militaire, accrochés au dossier de la chaise.

M.—Savez-vous le nom d'une casquette de cette forme?

Lucien.—Non, monsieur.

M.—C'est un képi, coiffure de presque toute l'armée française. Y a-t-il encore d'autres objets que vous puissiez voir?

Lucien.—Il y a un fusil debout et appuyé au mur, puis, on dirait qu'il y a aussi un manteau jeté à terre près de ce fusil.

M.—Maintenant, quelle personne voyez-vous comme encadrée par tous ces objets? Dites-nous cela, Joseph.

Joseph.—Monsieur, c'est une religieuse.

M.—Croyez-vous que c'est une religieuse canadienne?

Joseph.—Non, monsieur; la coiffure n'est pas comme celle de nos religieuses.

M.—En effet, cette coiffure, que les Françaises appellent une *cornette*, ressemble à la coiffe que portaient les dames de l'époque où saint Vincent de Paul fonda la Congrégation des *Filles de la Charité* qu'on appelle aussi *Sœurs de Saint-Vincent de Paul*. Mais que fait cette religieuse entourée de ces objets militaires?

Joseph.—M., je crois qu'elle prépare un remède pour un malade ou un soldat blessé.

M.—Ne porte-t-elle pas un signe qui pourrait vous en rendre certain?

Joseph.—Oui, M., elle a le bras entouré d'un bandeau sur lequel on voit une croix.

M.—C'est le brassard de la *Croix rouge* que portent tous ceux qui s'emploient au soin des malades ou des blessés militaires. Le bandeau est blanc et la croix imprimée dessus est rouge. Croyez-vous que les religieuses seules portent ce bandeau? Vous Pierre?

Pierre.—Non, M., j'ai déjà vu des images représentant des soldats, des dames portant ce brassard.

M.—Très bien. En effet, tous les médecins militaires, les infirmières et les infirmiers qui ont soin des blessés ou des malades dans les hôpitaux militaires, dans les ambulances, ou même sur le champ de bataille portent ce signe.

Maintenant, que pensez-vous de ces personnes qui ont soigné des soldats blessés ?

Pierre.—Monsieur, je pense qu'elles sont bien dévouées et bien courageuses.

M.—Oui, elles sont certainement dévouées et courageuses ; mais croyez-vous que leur courage est aussi grand que celui des soldats qui combattent ?

Pierre.—Je le crois bien, Monsieur, puisque vous nous avez dit que ces personnes s'exposent elles-mêmes sur le champ de bataille.

M.—Vous avez raison ; il faut être courageux pour s'exposer ainsi sans être animé, et comme emporté par l'ardeur de la bataille, comme les combattants ; car on voit souvent les infirmiers, les médecins, les aumôniers et même les religieuses frappés par la mitraille en allant porter secours à ceux qui tombent. Il faut également une grande patience, un grand dévouement pour assister, sans se lasser, les pauvres blessés et les malades dans les hôpitaux. Ce dévouement de chaque instant, pour se continuer sans cesse, demande un grand courage.

En pensant à tout cela, on admire davantage cette figure si douce de notre religieuse représentée dans l'image.

Pourriez-vous trouver la pensée de l'artiste qui a fait cette gravure ? ... Pensez bien tous, réfléchissez. . . . Vous, Arthur ? c'est bien ! dites.

Arthur.—Monsieur, je crois que le crucifix que l'on voit en haut de l'image a inspiré également le dévouement de la religieuse et le courage du pauvre soldat blessé qui a combattu bravement pour sa patrie. Le crucifix leur dit qu'il est beau de se sacrifier pour le bien des autres.

M.—Que pensez-vous tous de ce que vient de dire Arthur ?

Tous.—C'est bien vrai, Monsieur !

M.—Bien, mes enfants ; vous comprenez parfaitement tout ce que dit cette image et vous seriez capables de la raconter. Ce sera le sujet de votre devoir, mais vous serez un peu aidés par le canevas que vous allez écrire.

CANEVAS.—Dites que vous venez de voir une gravure—un mot du lieu représenté—les objets qu'on y remarque—la personne—décrivez son costume—l'air de son visage—ce qu'elle fait—pour qui ?—une réflexion sur le crucifix qui domine la scène : appréciation du tableau.—

Ce canevas aidera les enfants à se rappeler tout ce qui aura été compris dans la préparation du devoir devant l'image, et nous croyons qu'ils pourront faire un bon travail.

Voici quelque chose dans le genre de ce qu'ils pourraient produire :

“Je viens de voir une jolie gravure. Elle représente une partie de grande salle d'hôpital : le grand mur non orné, le carrelage de brique, font bien voir que c'est un lieu de tristesse et de souffrance ; le crucifix est le seul objet qui puisse consoler en rappelant l'exemple de Celui qui a souffert pour nous. Une religieuse est debout au-dessous de cette image de Jésus en croix ; elle est près d'une pauvre chaise sur laquelle on remarque tout le fourniment d'un soldat : sac, ceinturon, képi, gamelle. De l'autre côté on

voit un fusil militaire appuyé au mur et un manteau plié grossièrement et jeté sur le pavé près du fusil. La robe de grosse étoffe, le grand tablier blanc qui la recouvre, la grande coiffe blanche qui encadre le visage, le brassard blanc, la croix rouge, le chapelet qui pend à la ceinture, tout semble relever encore le doux visage de la Sœur de Charité dont les yeux baissés sont fixés sur la petite fiole qui contient un calmant dont elle verse quelques gouttes dans le breuvage attendu par celui qui souffre. Ce doit être un pauvre soldat blessé et brûlant de fièvre, et quel bien va lui faire ce breuvage préparé par les mains de la Charité.

En voyant le crucifix qui domine cette scène, pourtant bien simple, on ne peut s'empêcher d'être ému, car véritablement la pensée de l'artiste qui dessina le tableau, a été de nous rappeler que ce crucifix a inspiré également le dévouement charitable de la religieuse et le courage du brave soldat blessé qui est tombé en défendant sa patrie et que l'on sent bien proche, sans le voir, couché sur un lit de douleur.

Le tableau semble nous dire qu'il n'y a pas de plus belle vie que celle qui se sacrifie pour les autres."

Dans la correction du devoir des élèves, cherchez d'abord tout ce qui est bon pour féliciter, puis *ensuite* faites, *d'une manière encourageante*, la correction des principales fautes. C'est le moyen d'amener l'élève à soutenir son application et sa volonté de bien faire.

H. NANSOT,
Inspecteur d'écoles.

LEÇON D'ANGLAIS

D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE

How many persons are there in the picture? There is one person in the picture.

In the picture how many persons are there? In the picture there is one person.

How many persons do you see in the picture? In the picture I see one person.

How many animals do you see in the picture? I see two animals in the picture.

In the picture, there are how many animals? In the picture there are two animals.

What is the person in the picture, a man or a woman? He is neither a man nor a woman. Or He is neither.

What is he? He is a boy.

The animals in the picture are what? They are calves.

What is word calf called in grammar? It is called a *name-word* or *a noun*.

What *number* is the word calves? It is plural.

What is its singular? Its singular is calf.

What is plural of each of the following name-words: *table? chair? floor? door? master? cow?* There plural is: tables, chairs, floors, doors, masters, cows.

How then is the plural of name-words formed? The plural of name-words is formed by adding an *s* to the singular.

From the rule which you have just given should not the plural of *calf* be *calfs*? It should but it isn't, it is calves.

Why isn't *calfs*? It isn't calves because it is calves.

Come now, that is not a reason? Perhaps it isn't a reason but it is the only reason I know.

Nearly all name-words end in *s* in plural, but a small number of name-words form their plural otherwise; *calf* of which the plural is *calves* is one of these; words which do not form their plural according to the general rule are called exceptions; *calf* is an exception.

Yes, sir, I understand, calf is an exception, but you have not told me why it is an exception; I suppose you will say that it is an exception because it does not follow the general; that is the same thing as saying that it is an exception because it is an exception.

I am afraid that you are right, but why it is an exception is another story which will have to be told some other day when you will have a little deeper knowledge of the science of language.

How is it, sir, that grammar is full of exceptions, while arithmetic has none? I am afraid to answer that question?

What do you mean by *afraid*? I don't understand the word *afraid*? When I say I am afraid, I mean I fear.

What are you afraid of, sir? What do you fear? It would be better to say "whom are you afraid of, sir?"

Why would it better to say *whom* than *what*, sir? It would be better to say *whom* than *what* because it is persons, and not things that I am afraid of.

Well then whom are you afraid of? I am afraid of the of the devotees of grammar.

What is a devotee, sir! A devotee is a man, woman or child, who has a great and unreasonable liking, fondness, love, respect, admiration, for a person or thing.

Then, sir, a devotee of grammar is a person that has an unreasonable liking, fondness, love, respect, admiration, for grammar? You are quite right, you have defined a devotee of grammar exactly.

Are you a devotee of grammar? No, I am not.

Are you a devotee of arithmetic? A person can't be a devotee of arithmetic?

Why can't a person be a devotee of arithmetic? A person can't be a devotee of arithmetic, because no one can have an unreasoning liking, fondness, love, respect admiration for truth, and arithmetic being an exact science is truth. Now take a rest from asking me questions and let us return to our calves.

May I say something, sir. All right, go ahead.

In French we say "Let us return to our muttons."

Muttons, muttons, no, it is impossible, mutton is the flesh of a dead sheep.

You, are right, sir, it is: "Let us return to our sheep".

Do you know any other word which forms its plural like calf? No, sir, I don't know of any other word which forms its plural like calf.

With what do you sharpen your pencil? I don't understand the word sharpen.

Sharp is an adjectif which means many things, among others having a *very thin edge*, a *keen cutting edge* or *fine point*. The opposite of sharp is *blunt*, *dull*. A razor that shaves well is sharp, a chisel that cuts well is sharp, a saw that cuts well is sharp, a plane that planes well is sharp; a razor that does not shave well is blunt, a chisel that does not cut well is blunt, a saw that does not cut well is blunt, a plane that does not plane well is blunt; a needle is sharp, it has a fine point; a pencil that writes well is sharp, it has a fine point. *Sharpen* is a verb formed from the adjective *sharp*, it means to make, to render sharp. A blunt razor, chisel, saw, plane need to be sharpened; a blunt pencil should be sharpened; now do you understand the word *sharpen*? Yes it means to make sharp, to give a keen cutting edge to tools, such as razors, chisels, saws, planes; it also means to make a pencil pointed.

You are right, now with that do you sharpen your pencil? I sharpen it with a knife.

What is the plural of *knife*? It is *knives* of course.

Why do you say of course? I say of course because the plural of *calf* is *calves*.

A man is married and he is talking of the woman to whom he is married how does he name her? If his name is Brown, he calls her Mrs Brown.

No, he does not call her Mrs Brown, he says my wife. Yes, sir I knew that word wife, but I did not think of it.

What is the plural of *wife*? It is *wives*.

If you cut a cake into two equal parts, what is each part? It is a *half*?

What is the plural of *half*? It is *halves*.

The place at which a steamboat stops to land passengers is called *what*? It is called a *wharf*.

What is the plural of *wharf*? It is *wharves*.

It used to be *wharves* but it is now *wharfs* or *wharves*, it has become regular.

From all these examples are you able to give me a special rule for these cases? Will this do, name-words ending in *f* or *fe* change *f* or *fe* into *ves* in the plural?

That is not a bad answer.

What is flesh of a calf that has been killed by a butcher called? What is a butcher? A butcher is a man whose trade is the killing or slaughtering of cows, oxen, calves, sheep, and pigs.

Now do you understand the word butcher? Yes, sir, I do.

What is slaughtering, sir? It is the killing of animals by a butcher. A slaughter-house or abattoir is the building in which a butcher slaughters animals.

Now, please, answer my question? What question, sir?

You have forgotten it already. Well I will repeat it, what is the flesh of a calf that has been killed by a butcher called? I don't know what it is called.

The flesh of a slaughtered calf is called veal.

Do you know what a pig is? Yes, sir, it is a very dirty four-legged animal which wears a silk-coat.

Nonsense, a pig does not wear a silk-coat; who told you that? In French, sir, we say that a pig wears a silk coat.

Oh, that it is it, well in English we say that the pig is covered with *bristles*.

Do you know of anything for which bristles are used? Yes, sir, they are used in the making of brushes.

Do you know of any other use to which they are put? Yes, sir, shoemakers use them.

For what purpose, does the shoemaker use bristles? He uses them to point his thread.

What is the flesh of a slaughtered pig called? I suppose it is called pig-meat?

No, it is called pork.

What is the flesh of a slaughtered cow or ox called? I don't know. It is called beef or meat.

What is the flesh of a slaughtered horse called? I don't know.

Well it is horse-meat.

Give all the words that you have just learned that name the flesh of slaughtered animals. Mutton, veal, pork, beef, horse-meat.

What is a calf? It is the young of a cow.

What is the age about of the calves in the picture? I have no idea what there age is.

Why have you no idea? I have no idea because my acquaintance with calves is so very slight that I dare not hazard a guess as to their age. But

you, sir, how old do you think they are. I am afraid that I am as ignorant concerning the age of calves as you are, perhaps, more so. The only kind of calf that interest me is dead calf, and that is veal; I like nice tender veal cooked with bread-crumbs.

What are bread-crumbs, sir? Bread-crumbs are small particles of bread.

Do you think the calves are very old? No, sir, I don't think they are very old.

Why don't you think them very old? I don't think them very old, because a very old calf is a cow or a bull.

Do you think them very young? Yes, I most certainly think them very young.

Why do you most certainly think them very young? I think them very young because if they were not very young they would not need a nurse to teach them to drink.

That is a very good reason, but have they a nurse to teach them to drink? Yes, the boy is their nurse.

Out of what is he making them drink? He is making them drink out of a pan.

Of what is the pan made? It is made of tin.

What is tin? It is a metal.

What metal does it resemble? It resembles silver.

Is the pan deep? No it is not deep.

What should you call a pan that is not deep? I suppose I should call it a not-deep pan.

No, you are wrong, there is a word which express the meaning *not-deep*, what is it? I don't know what it is.

It is shallow. Now what kind of pan is it? It is a shallow tin pan.

What is in the pan? There is milk in the pan.

Is it full of milk? No it is not full of milk.

Is there much milk in it? No, there is very little milk in it.

If the calves had drunk all the milk what would you say of the pan? I would say that it was empty.

A pan with a little milk left in it is what? It is almost empty, nearly empty.

Are both of the calves drinking? No, one is drinking, the other is taking a rest.

What is dropping from the mouth of the calf taking a rest, as you say? Milk is dropping from its mouth.

How is the boy standing with respect to his charges? He is standing between them.

Where are his arms placed? They are placed one round each calf's neck.

How are the heads of the calves the one with respect to the other? They are touching.

Why are their heads touching? They are touching that they both may drink from the one pan at the same time.

What color are the calves? They are white and some other color, brown I suppose.

Why do you say brown, in the picture they are white and black are they not? Yes, it is true that in the picture they are black and white; but the black is not a black black, therefore I suppose that the calves from which the picture was made were not black but brown.

You have given a very good answer, I see that you are learning to observe, but don't say a black black, say a deep black.

Behind the calves what is there? There is a shed behind the calves.

Growing over the roof of the shed what do you see? I see branches of a tree growing over the roof of the shed.

What do you see on some of the branches? I see flowers on some of the branches.

What has the boy on over his shirt and trousers? He has on overalls over his shirt and trousers.

Why does he wear overalls? He wears overalls to protect his clothes.

Describe the picture briefly.

The picture, a very clear one, shows a nice looking boy making two young calves drink milk out of a shallow tin pan. The lad is hatless, his hair is neatly brushed and he has on striped overalls and a pair of strong boots. He is standing between the two animals, with an arm round the neck of each, holding the pan, now almost empty, under their mouths. The heads of the boy's charges are touching. One has evidently had enough for it has stopped, while the other is making an effort to empty the pan. Behind the calves there is a shed over the roof of which can be seen the branches of tree which is in flower.

J. AHERN

Madame de Maintenon et l'enseignement patriotique à Saint-Cyr

Peu soucieuse, trop peu soucieuse, de faire remonter les élèves dans la vie du passé, Madame de Maintenon n'hésitait pas à les associer aux préoccupations les plus graves du présent. A quatre-vingt-deux ans, dans une sorte de leçon d'histoire contemporaine, elle leur traçait en quelques traits vigoureux les portraits de Condé, de Turenne, du cardinal Mazarin, de Colbert, de Louvois et dressait le tableau de leur administration ou de leurs campagnes.

Pendant la guerre de la succession d'Espagne, elle leur envoyait les bulletins de l'armée, leur expliquait les marches, les entretenait presque jour par jour de ses angoisses et de ses espérances. On prit à Saint-Cyr à la suite de nos défaites, on célébrait nos moindres victoires; en leur annonçant la nouvelle de la bataille de Denain, Mme de Maintenon leur faisait parvenir un programme de fête pour la récréation: "Vive Saint-Cyr!" s'écriait-elle dans un élan où, à son attachement pour son œuvre de prédilection, s'unissait un vif et sincère sentiment de patriotisme; "puisse-t-il durer autant que la France et la France autant que le monde!" et ce cri faisait battre à l'unisson tous les cœurs.

GRÉARD.

Ma Préparation de Classe

ESQUISSES DE LEÇONS (*Cours élémentaire, premier degré*)

HISTOIRE DU CANADA (1)

Domination anglaise

LORD DORCHESTER(2)



LORD DORCHESTER

Murray, Dorchester, et plus tard Lord Elgin, voilà des gouverneurs anglais dont la mémoire est chère aux Canadiens français.

QUESTIONNAIRE.—Dorchester traita-t-il les Canadiens français avec justice?—A quelle occasion Dorchester repassa-t-il en Angleterre?—En quelle année fut adopté l'Acte de Québec?—Cette nouvelle constitution était-elle favorable à nos pères?—Qui siégea à Québec en 1775?—Nommez quelques gouverneurs Anglais dont la mémoire est chère aux Canadiens français.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de septembre 1915.

(2) Avant de porter le titre de *Lord Dorchester*, ce gouverneur se nommait *Sir Guy Cartleton*.

(3) Dorchester fut deux fois gouverneur du Canada: 1° de 1768 à 1778; 2° de 1786 à 1796.

GÉOGRAPHIE

LA PROVINCE D'ONTARIO



CARTE DE LA PROVINCE D'ONTARIO

La province d'Ontario est bornée comme suit :

Au nord par la baie James et la mer d'Hudson ;

A l'est par la province de Québec et au sud-est par le St-Laurent ;

Au sud par les lacs Ontario et Érié ;

Au sud-ouest par les lacs Huron et Supérieur ainsi que par les États-Unis ;

A l'ouest par le Manitoba.

Son étendue est de deux cent vingt-trois mille milles carrés—407,062 avec l'addition de la partie Est du Keewatin—et sa population est un peu plus élevée que celle de la province de Québec. La religion protestante est celle de la grande majorité de ses habitants. La population catholique y est de trois cent soixante-dix mille.

Cette province possède des lacs immenses. Nommons : le lac Supérieur, le lac Ontario, le lac Huron, le lac Érié, le lac Ste-Claire.

La capitale d'Ontario est Toronto, sur le lac Ontario.

Les autres principales villes de cette province sont : Ottawa, Kingston, Hamilton, London, Peterborough, Windsor.

QUESTIONNAIRE.—Indiquez les bornes de la province d'Ontario.—Quelle est la religion dominante dans la province d'Ontario?—Combien y a-t-il de catholiques dans cette province?—Nommez les principaux lacs de la province d'Ontario.—Quelle est la capitale d'Ontario?

LEÇON DE CHOSES

LA VIE AUX CHAMPS



Heureux, mes enfants, ceux qui vivent aux champs! Dieu a disposé pour ceux qui vivent à la campagne une fête plus belle que toutes les peintures. Apprenez à regarder avec amour et reconnaissance les scènes si belles de la vie champêtre. Apprenez à aimer la riante beauté des prairies et des jardins en fleurs, le spectacle radieux des forêts, la mélancolie souriante des blés mûrs, la religieuse paix d'une nuit sereine, l'adorable pureté de l'aurore, la splendeur royale du soleil couchant.

Enfants, les champs sont nos meilleurs amis!

C'est la voix du monde champêtre,
L'éclat des prés verts, du lac bleu,
Qui vous feront le mieux connaître
Et chérir la bonté de Dieu.

ÉVÉLATION ET COPIE.—I. Champ — Dieu — campagne — fête — peinture — amour — vie — beauté — prairie — jardin — fleur.

II. Heureux, mes enfants, ceux qui vivent aux champs!

Devoir d'élève

“Un coucher de Soleil à Chicoutimi”

Le ciel est en feu de joie. Sur les collines de Sainte-Anne ruissellent l'or et les rubis des bou-leaux en toilette d'automne. L'émeraude non plus ne manque pas, car le gazon des prés rafraî-chit ses teintes sous les rayons magiques. L'eau noire du Saguenay elle-même est devenue trans-parente et semble maintenant être un foyer lumineux. C'est qu'avant de laisser la place aux étoiles et aux lampes incandescentes, l'astre radieux jette à l'univers ce défi: “Qui saurait briller comme moi?”

Si vous tournez vos regards vers l'orient, vous pourrez croire que, dédaignant les montagnes de l'occident, le roi du jour va prendre gîte derrière les multiples fenêtres du Séminaire, pour cette nuit du neuf octobre, mil neuf cent quinze. . . . Ne serait-ce pas beau à voir? le soleil des mondes s'hébergeant à ce foyer de lumière intellectuelle qu'est le Séminaire de notre ville. . . .

Voyez ensuite les deux clochers de la cathédrale neuve. Ils semblent, pour l'heure, fabriquer des étoiles, tant ils brillent et scintillent. Tout en reflétant pour la joie des humains le soleil couchant, ils nous indiquent, de leur doigt magistral, qu'au Ciel des cieux luit un Soleil divin, qui, voilant ses rayons, vient s'emmurer dans les ombres de nos églises, afin d'y réchauffer les âmes, surtout les plus humbles.

Mais si vous avez l'esprit quelque peu sarcastique, n'abaissez pas vos yeux moqueurs sur le chemin quasi champêtre qui passe devant l'École normale. Vous n'y verriez pas des bergers et des pâtres proprement dits; mais des troupeaux qu'on ramène à l'étable et—ce que nulle part ailleurs je n'ai vu en aussi grand nombre—des garçonnettes et des fillettes portant sur l'épaule un ou deux sacs de linge, blanchi ou non. Ces sacs qui m'ont impatientée cent fois, n'empêchent pas les petits porteurs de respirer gaiement l'air ensoleillé.

Revenons à notre heure de soleil. Que de splendeurs étalées et réunies! C'est l'heure des poètes, des peintres et des artistes de tout genre. C'est l'heure, pourrait-on dire, de la palette du Créateur. Elle est vraiment admirable et excessivement riche, cette palette, qui donne vie et couleur à tout ce qui existe! C'est aussi l'heure des verrières et de la peinture à l'huile. Et quiconque n'a pas revu à pareil moment la toile tant soit peu réussie par lui l'avant veille a manqué une jouissance exquise.

Voici poindre sur la rivière la silhouette d'une voile. Que va-t-elle chanter au soleil, cette voile coquette? Que va-t-il lui répondre? Que m'aurait-elle suggéré à moi-même?.... Je n'ai plus le temps de regarder dehors. Un soleil bienfaisant s'est levé au dedans.... Il va briller.... Sa leçon commence.... L'autre peut s'aller coucher!.....

L. G.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

JÉSUS-CHRIST—(Suite)(1)

SON INCARNATION—SON ENFANCE

LE CHRÉTIEN CROIT AU MYSTÈRE DE L'INCARNATION ET A CE QUE L'ÉVANGILE NOUS RACONTE DE JÉSUS-CHRIST.

Dieu a-t-il eu pitié de nous après le péché d'Adam?

Oui, il nous a donné son fils qui s'est fait homme pour nous sauver.

Comment s'appelle notre Sauveur?

Il s'appelle Jésus-Christ.

Quelle est la mère de Jésus-Christ?

C'est la Vierge Marie.

Quel jour Jésus-Christ est-il né?

Le jour de Noël.

Où est-il né?

Dans une pauvre étable, à Bethléem.

Que se passa-t-il à sa naissance?

Des bergers virent une grande clarté dans le ciel, et les anges qui chantaient que Jésus était né.

Que se passa-t-il encore d'extraordinaire?

Les Mages, qui étaient des prêtres de l'Orient, virent une belle étoile et vinrent adorer Jésus.

Le roi Hérode ne voulut-il pas faire mourir Jésus?

Oui, et pour cela il fit tuer tous les petits enfants de Bethléem.

Le petit Jésus fut-il sauvé?

Oui, saint Joseph l'emporta vite en Égypte, pendant la nuit.

Où demeurait Jésus après son retour d'Égypte?

Il demeura à Nazareth jusqu'à l'âge de trente ans.

Que faisait-il?

Il travaillait et obéissait à ses parents.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* d'octobre, 1915.

LANGUE FRANÇAISE

Cours élémentaire

DICTÉES

I

ORTHOGRAPHE D'USAGE

Char, hangar, jaguar, bazar; arc, parc, mare; art, écart, quart, part, départ, rempart; tard, placard, lard, pillard, campagnard, fouldard, canard, renard, pétard.

Dictée après épellation.—Mon oncle a remis le char sous le hangar.—Le campagnard réclame sa part du morceau de lard.—Le féroce jaguar a ravagé le parc.—Le renard est pillard.—Le canard est un oiseau aquatique.—L'heure du départ approche, ne soyez pas en retard.

EXERCICES.—Relever les verbes, dire s'ils sont actifs ou neutres.—Analyser les noms ci-dessus.—Combien de proposition dans l'exercice ?

II

DEVOIRS DES PETITS ENFANTS

Le premier devoir des petits enfants, c'est d'aimer Dieu et de le prier de tout leur cœur.

Le second devoir des petits enfants est d'aimer leurs parents et de leur obéir.

Le troisième devoir des petits enfants est de s'aimer entre eux, leurs frères, leurs sœurs et leurs petits camarades qui fréquentent l'école avec eux.

Le quatrième devoir des petits enfants est de ne jamais mentir, de dire toujours la vérité, même quand on a commis une faute et qu'on craint d'être puni.

Le Seigneur Dieu a dit: "Faux témoignage ne diras, ni mentiras aucunement": les petits enfants doivent se le rappeler toujours.

EXERCICES.—Énumérer les devoirs des petits enfants.—Relever les verbes et dire s'ils sont actifs et neutres.—Conjuguer le verbe *aller* au présent de l'indicatif, au futur et à l'impératif.—Trouver des mots dérivés de: *enfant, père, mère, frère, parent, école.*

III

LE CHAT

Le chat est un quadrupède domestique. Sa tête est ronde; autour du museau il a de longs poils qui forment une sorte de moustache. Ses oreilles sont petites et pointues; ses yeux étincelants. Il a la queue longue; ses pattes sont munies de griffes crochues qu'il peut retirer à volonté.

Le chat guette les souris et les rats et les saisit avec beaucoup d'adresse, mais il fait aussi la guerre aux petits oiseaux. Il est gourmand et voleur, flatteur, hypocrite et méchant.

EXPLICATIONS.—*Quadrupède*: qui a quatre pieds.—*Domestique*: qui vit dans la maison. Autres animaux domestiques?—*Yeux étincelants*: des yeux très vifs, très brillants.—*Flatteur*: qui caresse par intérêt.—*Hypocrite*: qui n'a que les apparences de l'amitié.

LES IDÉES:—Animal domestique.—Sa tête, comment est-elle faite? son museau? ses oreilles? ses yeux?—De quoi sont armées ses pattes?—Que chasse-t-il?—Ses défauts?

VOCABULAIRE.—Quadrupède, bipède, quadrumane.—Les pattes du chat, la pâte du pain.—la souris, le souriceau, la souricière.—L'adresse du singe;—une adresse illisible.

EXERCICES.—Remplacer par un seul mot l'expression: *qu'il peut retirer à volonté* (rétractiles).—Rôle de *les* dans l'avant dernière phrase.—Chercher les participes passés et raisonner leur accord.

Cours moyen

DICTÉE

LA MÉDISANCE

La médisance est un orgueil secret qui nous découvre la paille dans l'œil de notre frère et nous cache la poutre qui est dans le nôtre; une envie basse qui, blessée des talents ou de la prospérité d'autrui, en fait le sujet de sa censure et s'étudie à obscurcir l'éclat de tout ce qui l'efface; une haine déguisée qui répand

sur ses paroles l'amertume cachée dans le cœur; une duplicité indigne qui loue en face et déchire en secret; une légèreté honteuse qui ne sait pas se vaincre et se tenir sur un mot; une barbarie de sang-froid qui va percer notre frère absent. La médisance est un mal inquiet qui trouble la société, qui jette la dissension dans les cités, qui désunit les amitiés les plus étroites; elle est partout ennemie de la paix, de la douceur, de la politesse. Enfin, c'est une source de venin mortel; tout ce qui en part est infecté et infecte ce qui l'environne.

MASSILLON.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—1. *Orgueil secret*: orgueil caché, dont on ne soupçonne pas l'existence.—2. *La paille, la poutre*: cette comparaison est tirée de l'Évangile, elle signifie que le médisant remarque jusqu'aux moindres défauts du prochain et ne voit pas les siens, quelque grands qu'ils soient.—3. *Le vôtre*: analyser. Remarquer l'accent circonflexe.—4. *Envie*: synonyme ? (*jalousie*). On est jaloux de ce que l'on possède, et envieux de ce que possèdent les autres. La *jalousie* est un sentiment naturel; l'*envie* un sentiment bas.—5. *Censure*: blâme, critique.—6. *Amertume*: au prop. saveur amère; au fig. chagrin vif, tristesse.—7. *Duplicité*: mauvaise foi.—8. *Mal inquiet*: mal qui agite le médisant et le porte à troubler la société.—9. *Infecter*: distinguer de infester.

RÉDACTION

POURQUOI ES-TU RIDÉE, MAMAN ?

CANEVAS.—Lucie regarde sa mère... Elle lui demande pourquoi elle est ridée.

Réponse de la mère.... Réflexion et résolution de l'enfant.

DÉVELOPPEMENT

—Regarde mon front, disait la gentille Lucie, il est calme et serein, mais pourquoi le tien est-il ridé, maman ?

Ma fille, répondit sa mère, à ton âge, mon front était aussi calme que le tien; mais le travail, les tristesses, les sollicitudes et les ennuis ont assombri mes jours et creusé des rides sur mon front.

O mère, on dit qu'un baiser d'enfant fait oublier vingt rides. Puisque nous sommes la

cause des tiennes, laisse-nous t'entourer de tendresse. Si nous ne pouvons effacer tes rides, nous nous efforcerons de t'en faire perdre le souvenir.

Cours supérieur

LECTURE

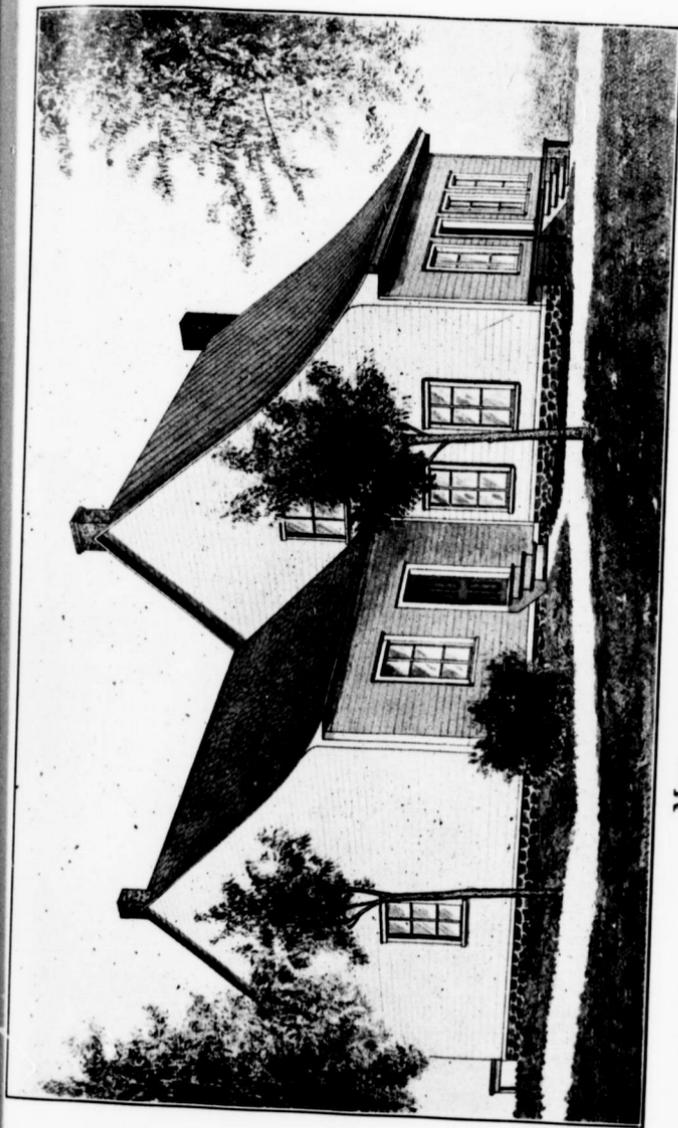
SOUVENIRS LOINTAINS

Quand j'étais enfant, mon père, me prenant sur ses genoux, me racontait le soir *quelque fait* de la grande époque de l'Ancien Testament. *Il me souvient* encore que ma jeune *imagination* se plaisait surtout aux récits de ces combats merveilleux où la justice et le bon droit, bien que souvent *représentés* par la faiblesse ou par l'infériorité du nombre, *finissent* par triompher de la force et de la supériorité numérique des méchants. David enfant, qui tue le géant Goliath; Samson qui se bat seul contre des armées de *Philistins* et massacre des milliers d'ennemis avec un mâchoire d'âne; Judas Machabée et ses frères *lutant* avec avantage, quoique toujours en nombre inférieur, contre les *puissants* rois de Syrie et *prodiguant* leur sang pour la défense de la religion et de la patrie; tous les hauts faits de ces chefs du peuple de Dieu sont encore aussi vivement présents à ma mémoire que dans ces beaux jours où mon père me les *racontait* au coin du feu. La vivacité de ces souvenirs me *démontre* combien le cerveau de l'enfant est *impressionnable* et comme les faits qui le *frappent* à cet âge *éveillent* dans son imagination naissante une extrême curiosité, et *restent* à jamais *imprimés* dans sa mémoire.

JOS. MARMETTE,

(Les Machabées de la N.-France).

EXPLICATIONS DES MOTS ET EXERCICES.—*quelque fait*: pourquoi le singulier? Le père racontait un fait chaque soir.—*il me souvient*: détruisez la forme impersonnelle: je me rappelle encore que... Conjuguez le verbe à quelques temps: *Il me souvient*; *il te souvenait*, *il lui souvient*, *il nous souvient*, *il leur souvient*, *vous souvient-il?* etc.—*imagination*: faculté de l'âme dans laquelle se forment les images des choses auxquelles on pense.—*représentés*: justifiez l'orthographe? s'accorde en nombre avec *justice* et



MAISON OU NAQUIT ANTOINE GÉRIN-LAJOIE
le 4 août 1824, à Yamachiche, comté de Saint-Maurice. "La maison où j'ai reçu le jour, dit l'illustre écrivain canadien, est située à trois quarts de lieue de l'église, sur le grand chemin, dans un joli endroit appelé les "petites-terres". Cette maison existe encore: elle a deux siècles près d'existence. Le joli dessin que nous en donnons ci-dessus a été fait d'après une photographie gracieusement fournie au directeur de L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, par Mgr Gérin, curé de Saint-Justin et frère de l'immortel Auteur de "Jean Rivard."

bon droit; en genre, avec droit.—*finissent*: le sujet? *justice* et *bon droit*.—*Philistins*: peuple ancien au sud de la Judée, entre la Mer Morte et l'Égypte; montrez sur la carte.—*luttant*: qu'est-ce que ce mot? participe présent; son complément avec *avantage* montre qu'il s'agit d'une action.—*puissants*: qu'est-ce que ce mot? un adjectif. Comment fait le participe présent de la même famille? *pouvant*. Donnez quelques temps du verbe pouvoir? je puis ou je peux, tu peux, je pouvais, je pus, je pourrai, je pourrais, que je puisse, que je puisse.—*prodiguant*: donner généreusement. Ce mot est participe présent comme *luttant*; son complément *avec* l'indique clairement.—*racontait*: le sujet? mon père.—*démontre*: le sujet? *vivacité*.—*frappent*: sujet qui dont l'antécédant est *caus* pluriel.—*éveillent*: sujet *les faits*.—*restent*: même sujet. Le verbe rester est ici une des modifications du verbe substantif et signifie être d'une manière durable, permanente.—*imprimés*: d'après la réflexion précédente, l'accord se fait comme si on avait: *sont imprimés d'une manière durable, constante*. Les verbes *demeurer*, *dormir*, *sembler*, *paraître*, sont souvent employés pour le verbe être modifié. *Demeurer* et *rester* signifient alors être d'une manière durable; *devenir*, être peu à peu; *sembler* et *paraître*, être d'une manière incertaine, qui laisse un doute. Cette remarque est importante, car ces verbes sont quelquefois auxiliaires de participes passés. Faire rechercher oralement les sujets et les compléments de tous les verbes de la diétée.

ANALYSE

«Quand j'étais enfant, mon père, me prenant sur ses genoux, me racontait le soir quelque fait de la grande époque de l'Ancien Testament.»

Le verbe principal est *racontait*.

Qui faisait cela? *mon père*.

Racontrait quoi? *quelque fait de la grande époque de l'Ancien Testament*.

Quand? le soir.

Quand encore? *Quand j'étais enfant*, proposition complétive circonstancielle.

De quelle manière? *prenant moi sur ses genoux*, encore un complément circonstancielle.

Il nous semble qu'après avoir répondu à ces questions l'analyse grammaticale est toute

faite puisque la phrase est bien comprise. On trouvera alors facilement que par exemple:

—*Quand* est une conjonction qui rattache la complétive *j'étais enfant* au verbe *racontait*.

prenant, un participe présent, compl. circonstanciel de *racontait*, il a lui-même pour compl. direct *me (moi)* et pour compl. circ. *genoux*.

(*quelque*) (*fait*), non commun, déterminé par l'adjectif indéfini *quelque* au singulier (*un fait quelconque*), compl. direct de *racontait*.

le soir, compl. circonstanciel de *racontait*; il y a un sous entendu comme on peut voir en mettant *soirée* pour *soir*; me racontait pendant la soirée.

époque, compl. déterminatif de *fait*.

Ancien Testament, nom propre composé, compl. déterminatif de *époque*.

Rien n'est plus intéressant, ni plus profitable que l'analyse ainsi faite; il n'y a rien de mécanique tout est raisonné et satisfait l'esprit de l'enfant, loin de le rebuter.

COMPOSITION

LA BREBIS GALEUSE.

«Il ne faut qu'une brebis galeuse pour gâter un troupeau.»

I.—Expliquez ce proverbe, et dites comment un fermier soigneux doit le mettre en pratique.

II.—Comment vous conduirez-vous à cet égard dans votre vie d'écolier?

DÉVELOPPEMENT

I.—Rien n'est aussi contagieux que le mal; il ne faut qu'une brebis galeuse pour gâter tout un troupeau, et cela avec une rapidité effrayante.

Aussi, le premier devoir du fermier est-il de veiller avec soin à l'état sanitaire de son troupeau. Rien ne doit ralentir sa vigilance. Une brebis paraît-elle languissante, bien vite, il doit chercher la cause du mal et, s'il y a nécessité, quoi qu'il lui en coûte, retrancher la bête du troupeau, l'éloigner, la sacrifier même pour sauver le reste; c'est ainsi qu'il arrêtera la contagion et prévendra de plus grandes pertes.

II.—Mais il est encore un troupeau bien autrement précieux, et dans lequel une seule brebis galeuse ferait un mal irréparable. Ce

sont les enfants de l'école. Hélas! bien des fois, en dépit de la vigilance d'un bon maître, il se glisse parmi eux un mauvais condisciple dont les paroles empoisonnées, les exemples pervers causent sans cesse du scandale. Eh bien, c'est à nous autres écoliers, à nous éloigner de lui, dès que nous le connaissons, à le fuir, le signalant ainsi au maître.

Car, c'est en vain que nous nous flatterions de rester bons en fréquentant un méchant camarade. Il a beau être aimable, affectueux ce ne sont là que des apparences trompeuses. Contre le mal, il n'est qu'un remède vraiment efficace, la fuite qui, seule, prévient la contagion.

MATHEMATIQUES

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1. Dans une école mixte, il y a 96 élèves. S'il y avait 7 garçons de plus et 11 filles de moins, l'effectif des garçons serait égal à celui des filles. Combien y a-t-il de garçons et combien de filles dans cette école?

Solution: Il faut augmenter le nombre de garçons de 7 et diminuer le nombre de filles de 11 pour qu'il y ait le même nombre de garçons et de filles. En augmentant le nombre de garçons de 7 le nombre de filles sera encore de 11 de plus que le nombre de garçons. Donc il y a en tout $7 + 11 = 18$ filles de plus que le nombre de garçons.

$$96 \div 18 = 5,33 \dots$$

$$114 \div 2 = 57, \text{ le nombre de filles. } \textit{Rép.}$$

$$96 - 57 = 39, \text{ le nombre de garçons. } \textit{Rép.}$$

$$\text{Ou } 96 - 18 = 78, \text{ deux fois le nombre de garçons.}$$

$$78 \div 2 = 39, \text{ le nombre de garçons. } \textit{Rép.}$$

$$39 + 18 = 57, \text{ le nombre de filles. } \textit{Rép.}$$

2. Un jour de fête, un papa distribue 19 sous à ses trois garçons: l'aîné reçoit 4 sous de plus que le cadet; le plus jeune a 3 sous de moins que le cadet. Combien chacun a-t-il reçu?

Solution: Donnons 3 sous à l'aîné et 3 sous au cadet; l'aîné et le cadet ont maintenant des sommes égales, le plus jeune a 3 sous de moins que le cadet et il reste $19 - (3 + 3) = 19 - 6 = 13$ sous. Donnons 4 sous de plus à l'aîné il a maintenant 7 sous, ou 4 sous de plus que le cadet, ce dernier a 3 sous de plus que le plus jeune et il reste $19 - (7 + 3) = 19 - 10 = 9$ sous à diviser également entre les 3 enfants.

$$9 \div 3 = 3 \text{ sous au plus jeune. } \textit{Rép.}$$

$$3 + 3 = 6 \text{ sous au cadet. } \textit{Rép.}$$

$$3 + 7 = 10 \text{ sous à l'aîné. } \textit{Rép.}$$

Autrement: L'aîné reçoit 4 sous de plus que le cadet et celui-ci 3 sous de plus que son jeune frère; donc l'aîné reçoit $4 + 3 = 7$ sous de plus que le plus jeune. Donnons à l'aîné et au cadet ce qu'ils doivent avoir chacun de plus que le plus jeune, c'est-à-dire $7 + 3 = 10$ sous; il reste $19 - 10 = 9$ sous à partager également entre les trois frères. Etc., etc.

3. Deux personnes ont à elles deux \$30. Si la première avait \$3 de plus et la deuxième \$1 de moins, elles auraient la même somme. Combien chacune a-t-elle ?

Solution: La différence entre les parts est de $\$3 + \$1 = \$4$.

Donnons à la 2^e personne les \$4 qu'elle doit avoir de plus que la première
il reste $\$30 - \$4 = \$26$, somme qui doit être partagée également entre les deux.

$\$26 \div 2 = \13 , part de la 1^{ère} personne. *Rép.*

$\$4 + \$13 = \$17$, part de la 2^e personne. *Rép.*

4. La somme de deux nombres est 784; si on augmente le plus grand de 27 unités et si on diminue l'autre de 63 unités, leur différence devient 226. Quels sont ces deux nombres ?

Solution: Il est évident que la différence entre les deux nombres est augmentée de 27 unités + 63 unités = 90 unités.

Après que la différence a été augmentée de 90 unités elle est égale à 226; donc avant le changement elle était de $226 - 90 = 136$.

$784 - 136 = 648$, deux fois le petit nombre.

$648 \div 2 = 324$, le petit nombre. *Rép.*

$324 + 136 = 460$, le grand nombre. *Rép.*

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Le minot de blé pèse 60 livres. Le blé donne les $\frac{1}{2}$ de son poids en farine, et la farine donne les $\frac{1}{10}$ de son poids en pain. On demande d'après cela, combien 2 minots $\frac{3}{4}$ de blé produiront de livres de pain ?

Solution: $60 \times \frac{1}{2} = 55$ livres de farine, ce que produit 1 minot de blé.

$55 \times \frac{1}{10} = 71.5$ livres de pain, ce que produit 1 minot de blé.

$71.5 \times 2\frac{3}{4} = 71.5 \times 2.75 = 196.625$ ou $196\frac{5}{8}$ livres de pain.

2. En réduisant le blé en farine et en pain, on lui fait absorber les $\frac{2}{3}$ de son poids d'eau; enfin on suppose que 6 gerbes de blé produisent 0.55 de minot. Cela posé on demande combien il faut de gerbes pour une tonne de pain. (2000 livres) ?

Solution: 6 gerbes produisent 0.55 de minot.

$0.55 \times 60 = 33$ livres de blé.

33 livres de blé $\times \frac{2}{3} = 46.2$ livres de pain.

$(2000 \div 46.2) \times 6 = (2000 \times 6) \div 46.2 = 259\frac{2}{7}$ gerbes. *Rép.*

3. Une verge cube de chêne frais et 1 verge cube de chêne sec pèsent ensemble 3889.68 livres. $\frac{1}{8}$ du poids du premier est égal à $\frac{1}{6}$ du poids du second. Quels sont ces poids ?

Solution:

$\frac{1}{8}$ de vge c. de chêne frais = $\frac{1}{6}$ de vge c. de chêne sec.

$\frac{1}{8}$ de vge c. de chêne frais = $\frac{1 \times 8}{6} = \frac{8}{6}$ de vge de chêne sec.

Donc $\frac{5}{8}$ de vge c. de ch. sec + $\frac{3}{8}$ de vge c. de ch. sec = 3389.68 lbs.

$\frac{1}{6}$ de vge c. de ch. sec = 3389.68 livres.

$\frac{5}{8}$ de vge c. de ch. sec = 3389.68 $\times \frac{6}{14}$ = 242.12 $\times 6$ = 1452.72, livre

Rép.

$\frac{3}{8}$ de vge c. de ch. sec = 3389.68 $\times \frac{8}{14}$ = 242.12 $\times 8$ = 1936.96, poids d'une verge cube de chêne frais. Rép.

4. Une troupe d'ouvriers ferait un ouvrage en 5 jours, un autre troupe le ferait en 8 jours. Combien faudrait-il de temps pour le faire à la $\frac{1}{2}$ de la première troupe, jointe au $\frac{1}{3}$ de la seconde.

Solution: Dans 1 jour la 1ère fait $\frac{1}{5}$ de l'ouvrage.

Dans 1 jour la $\frac{1}{2}$ de la 1ère fait $\frac{1}{5} \times \frac{1}{2}$ = $\frac{1}{10}$ de l'ouvrage.

Dans 1 jour la 2e fait $\frac{1}{8}$ de l'ouvrage.

Dans 1 jour le $\frac{1}{3}$ de la 2e fait $\frac{1}{8} \times \frac{1}{3}$ = $\frac{1}{24}$ de l'ouvrage.

$\frac{1}{10} + \frac{1}{24}$ = $\frac{1}{20} + \frac{1}{20}$ = $\frac{1}{10}$, ce que la $\frac{1}{2}$ de la 1ère + le $\frac{1}{3}$ de la 2e font dans 1 jour.

$\frac{1}{10}$ = 1 jour.

$\frac{1}{10}$ = 1 $\times \frac{10}{17}$ = 7 $\frac{1}{17}$ jours. Rép.

RÈGLES DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, Etc.

1. Le ciment de Vassy perd 17% de son volume quand on en fait du mortier. Il pèse 2116.8 livres par verge cube et coûte \$1.40 les 100 livres. On veut obtenir 3 verges cubes et demi de mortier avec ce ciment. Quel volume faudra-t-il de ciment et quel en sera le coût ?

Solution: 1 - 0.17 = 0.83.

3.5 \div 0.83 = 4.217 verges cubes de ciment. Rép.

(2116.8 \times 4.217) \div 100 = 89.265456 quintaux.

\$1.40 \times 89.265 = \$124.971. Rép.

2. Sans réfléchir davantage, un testateur qui laissait \$69300 à quatre héritiers, a signifié que le premier aurait les $\frac{3}{4}$ de cette somme, le deuxième la $\frac{1}{2}$, le troisième le $\frac{1}{3}$, le quatrième le $\frac{1}{4}$. Quelle somme pourra revenir réellement à chaque héritier, sans que le total des parts dépasse l'héritage.

Solution: Il faut distribuer la somme dans le rapport des fractions, $\frac{3}{4}, \frac{1}{2}, \frac{1}{3}, \frac{1}{4}$.

Changeant ces fractions en douzièmes nous avons $\frac{9}{12}, \frac{6}{12}, \frac{4}{12}, \frac{3}{12}$. Donc il faut partager \$69300 dans le rapport des nombres 9, 6, 4, 3.

9 + 6 + 4 + 3 = 22.

Le premier recevra $\frac{9}{22}$ de \$69300 = \$3150 \times 9 = \$28350. Rép.

Le deuxième recevra $\frac{6}{22}$ de \$69300 = \$3150 \times 6 = \$18900. Rép.

Le troisième recevra $\frac{4}{22}$ de \$69300 = \$3150 \times 4 = \$12600. Rép.

Le quatrième recevra $\frac{3}{22}$ de \$69300 = \$3150 \times 3 = \$9450. Rép.

Total \$ 69300

3. On se présente à une banque pour toucher un billet de \$8760 qui ne doit se payer que dans 219 jours. On reçoit \$8365.80.

Quel est le taux de l'escompte ? (Les jours de grâce sont compris dans les 219 jours).

Solution: $\$8760 \times 0.01 = \87.60 , l'escompte de \$8760, à 1%, pour 1 an. $(\$87.60 \div 365) \times 219$ ou $(\$87.60 \times 219) \div 365 = \52.56 , l'escompte de \$8760, à 1%, pour 219 jours.

$\$8760 - \$8365.80 = \$394.20$, l'escompte de \$8760, à un taux inconnu, pour 219 jours.

$$\$394.20 \div 52.56 = 7\frac{1}{2}\%. \text{ Rép.}$$

ALGÈBRE

1. A, B et C ont ensemble \$206. A et B ont des sommes égales; C a \$115 de moins qu'A et B ensemble. Combien ont-ils chacun ?

Solution: Soit x la part d'A, alors x la part de B et $2x - 115$, celle de C.

$$x + x + 2x - 115 = 206$$

$$4x - 115 = 206$$

$$4x = 206 + 115 = 321$$

$$x = \frac{321}{4} = \$80\frac{1}{4}, \text{ part de A et aussi part de B. Rép.}$$

$$2x - 115 = (2 \times 80\frac{1}{4}) - 115 = 160\frac{1}{2} - 115 = \$45\frac{1}{2}, \text{ la part de C.}$$

Rép.

2. A a \$7 de plus que B; s'il donne à B le tiers de ce qu'il a, B aura \$1 de plus que ce qui reste à A. Combien ont-ils chacun ?

Solution: Soit x la part de B; alors $x + \$7$, la part d'A.

Lorsque A aura donné le $\frac{1}{3}$ de son avoir à B, il lui restera les $\frac{2}{3}$.

$$\frac{2(x+7)}{3} + 1 = x + \frac{x+7}{3}$$

$$\text{Multipliant par 3 on a: } 2x + 14 + 3 = 3x + x + 7$$

$$\text{Transposant on a: } 2x - 3x - x = 7 - 14 - 3 = -10.$$

$$-2x = -10$$

$$\text{Multipliant par moins un on a } 2x = 10$$

$$\text{D'où } x = \frac{10}{2} = 5, \text{ la part de B. Rép.}$$

$$x + 7 = 5 + 7 = 12, \text{ la part d'A. Rép.}$$

3. Un père a 30 ans; son fils a 4 ans. Dans combien d'années l'âge du père sera-t-il le double de celui du fils.

Solution: Soit x le nombre d'années.

$$30 + x = 2(4 + x) = 8 + 2x.$$

$$\text{Transposant: } x - 2x = 8 - 30 = -22$$

$$-x = -22$$

$$\text{Multipliant par moins un on a: } x = 22. \text{ Rép.}$$

PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1. La toiture d'une maison se compose de deux pentes ayant la forme d'un trapèze et de deux pentes triangulaires. Les trapèzes ont 16 verges et 12 verges de base et 4.5 verges de hauteur; les triangles ont 9 verges de base et 4 verges de hauteur. Quelle est la surface de ce toit ?

Solution: $(16 + 12) \times 4.5 = 28 \times 4.5 = 126$, la surface des deux trapèzes.

$9 \times 4 = 36$, la surface des deux triangles.

$126 + 36 = 162$ verges carrées, la surface du toit. *Rép.*

2. Une couverture de 2.2 verges de long sur 1.75 verge de large est faite de petits morceaux d'échantillons de soieries en forme de losange de 0.12 de verge de grande diagonale sur 0.06 de verge de petite diagonale. Dites combien il faudra de ces morceaux, si les coutures exigent que l'on emploie 26 morceaux au lieu de 20.

Solution: $2.2 \times 1.75 = 3.85$ verges carrées, surface de la couverture.

$(0.12 \times 0.06) \div 2 = 0.0036$ de verge surface d'un losange.

Les coutures occasionnent une perte de 6 morceaux sur 26, c'est-à-dire de $\frac{6}{26}$ ou $\frac{3}{13}$.

$$\frac{18}{13} - \frac{3}{13} = \frac{15}{13}$$

$\frac{15}{13}$ de 0.0036 = $\frac{0.036}{13}$, la partie de la couverture formée par 1 losange.

$3.85 \div \frac{0.036}{13} = 3.85 \times \frac{13}{0.036} = 50.05 \div 0.036 = 1390\frac{5}{8}$ morceaux.

3. On demande la surface d'une plate-bande formée par deux cercles concentriques, dont l'un a 32 verges de diamètre et l'autre 20 verges.

Solution: $(32 + 20)(32 - 20) = 52 \times 12 = 624$, la différence des carrés des diamètres.

(La somme de deux nombres multipliée par leur différence, égale la différence de leurs carrés: $(a + b)(a - b) = a^2 - b^2$.)

$624 \times 0.7854 = 490.0896$ verges carrées.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Le chant à l'Ecole

Dans la lutte admirable que les "Alliés" soutiennent pour la défense de la justice et du droit contre la force brutale, il convient que nos enfants chantent avec enthousiasme tout ce qui peut soutenir le courage et animer l'espérance du triomphe.

Avant tout il faut lire et comprendre les paroles afin de bien sentir et de pouvoir en chanter l'expression vraie qui doit animer le chant. Il y a bien des inversions à défaire si l'on veut bien saisir le sens; par exemple dans les quatre premiers vers, il faut comprendre comme s'il y avait: *Le drapeau s'avance aux accents guerriers du clairon, élevant sa lance sur le front de nos batailles.*

ions. Il y a des expressions comme *accents guerriers* (les sons), *sur le front* (à la tête). Dans cette phrase: "malheur à celui qui jamais l'offense", le mot *jamais* signifie *en quelque occasion ou bien dans n'importe quel temps*. Au dernier couplet. . . . *les braves soldats que conduit au feu des combats le drapeau*. . . ., il faut comprendre *les braves soldats que le drapeau de la France conduit au feu*.

Il faut évidemment pour comprendre le second couplet une explication pour faire voir la justice personnifiée avec la *balance* comme attribut.

Le chant est joli, la musique n'offre pas de difficulté, les phrases se coupent naturellement; la barre de reprise indique assez qu'il faut dire deux fois les trois derniers vers de chaque couplet.

En chantant le drapeau de la France, les enfants seront en accord avec tous les peuples pleins d'admiration à la vue de ce noble et glorieux emblème guidant les braves au chemin de l'honneur pour la défense de la civilisation chrétienne dans le monde.

H. NANSOT,
Inspecteur d'écoles.

Le drapeau de la France

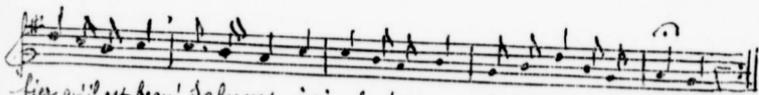
avec fierté.



1. Sur le front de nos bataillons, élevant sa lance,



Aux accents guerriers du clairon. Le drapeau s'avance. Qu'il est noble et



fier, qu'il est beau! Saluons ici le drapeau, le drapeau de la France!

2

3

La justice, à côté de lui,
Porte la balance;
Mais malheur, malheur à celui
Qui jamais l'offense!
C'est l'espoir des peuples amis,
C'est l'effroi de nos ennemis,
Le drapeau de la France!

(2 fois)

Quand tu fais trembler tous les rois,
Signe de vaillance,
Tu t'inclines devant la Croix,
Gage d'espérance.
Dieu soutient les braves soldats
Que conduit au feu des combats,
Le drapeau de la France!

(2 fois)

Nouveaux inspecteurs d'écoles

Vu la division du district de M. C.-J. Miller, M. Thomas Cuddihy a été nommé inspecteur (25 juin 1915) pour la partie de la cité de Montréal située à l'ouest des rues Bleury et Saint-Pierre, et les municipalités Côte-St-Paul, Rivière-St-Pierre (Verdun), St-Pierre-aux-Liens, Côteau-St-Pierre, Ste-Clotilde, St-Zotique, Ste-Cunégonde, St-Henri, St-Léon-de-Westmount, Notre-Dame-de-Grâce, Côte-St-Luc, Côte-des-Neiges, St-Pascal-Baylon, Ste-Madeleine-d'Outremont, St-Georges, L'Enfant-Jésus, St-Jean-de-la-Croix, Ste-Cécile, St-Michel's, St-Denis, Parc-Amberst, St-Edouard, St-Etienne, Villeray, Youville, Ahuntsic, Bordeaux, Pont-Viau, St-Vincent-de-Paul, Côte-St-François, La Grande-Côte, Les-Écords, St-Elzéar, St-François-de-Sales.

M. L.-M. Filteau a été nommé inspecteur (1er septembre 1915) pour le nouveau district de Témiscamingue - Abitibi.

M. Antonio Millette a été nommé inspecteur (6 octobre 1915) en remplacement de M. Thomas Tremblay, démissionnaire. Le district de M. Millette comprend le comté de Charlevoix.

Aux trois nouveaux titulaires nous offrons nos félicitations et leur souhaitons une longue et fructueuse carrière dans l'inspection.

Feu M. l'inspecteur Prud'Homme

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de M. J.-H. Prud'Homme, inspecteur des écoles des comtés de L'Assomption et Montcalm depuis le 15 octobre 1890. M. Prud'Homme fut un officier consciencieux et zélé, et son souvenir sera longtemps conservé dans la région où il a dépensé sa vie au service de l'enfance et de la jeunesse.

Association des inspecteurs d'écoles catholiques de la province de Québec

Profitant de leur séjour à l'École d'Agriculture d'Oka, en août dernier, MM. les inspecteurs d'écoles ont tenu une séance de leur Association. A cette réunion, les officiers dont les noms suivent ont été élus: président, M. L.-P. Goulet; vice-président, M. J.-B. Primeau; secrétaire-trésorier, M. J.-E. Boily; directeurs: MM. les inspecteurs J.-E. Lefebvre, A.-M. Filteau, J.-M. Turcotte, L.-N. Lévesque. Au cours de la réunion, les inspecteurs ont discuté plusieurs questions concernant leurs devoirs professionnels et l'intérêt de leur Association.

Examens universitaires dans les couvents (1)

Hier matin, dans les couvents affiliés à l'Université Laval, ont commencé les examens universitaires, session d'automne. Ces examens portent sur les matières principales de l'enseignement primaire, à ses différents degrés. Ils sont contrôlés par l'Université, les questions étant choisies par les autorités universitaires, et les copies des élèves corrigées par les professeurs du Séminaire et de l'Université.

Il y a deux sessions d'examen par année: l'une en juin et l'autre dans les premiers jours d'octobre. Voilà déjà plusieurs années que ces examens sont institués; mais nous sommes heureux à l'occasion de la session commencée hier, de rappeler au public avec quels soin et quel zèle les religieuses de nos couvents tiennent à assurer à nos enfants un enseignement excellent, et avec quelle sollicitude l'Université Laval leur prête son autorité et son concours.

(1) De *L'Action Catholique* du 5 octobre 1915.

Voici les noms des Instituts ou Congrégations religieuses affiliées à l'Université, et où se passent actuellement les examens: l'Institut des Dames religieuses de Jésus-Marie, de Sillery, le couvent des Dames Ursulines de Québec, les Sœurs du Bon-Pasteur, l'Institut des Sœurs de la Charité, l'Institut des Sœurs de l'Assomption de Nicolet, les couvents de St-Roch et de Bellevue de la Congrégation Notre-Dame.—L'Université a affilié en juin dernier l'Institut des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, et, il y a quelques jours, l'Institut des Sœurs de Saint-Louis de France.

Les examens que subissent les élèves de ces maisons donnent droit à un diplôme qui est délivré par le recteur de l'Université. Ces diplômes sont donc attribués par la plus haute autorité pédagogique de la Province, et l'on voit tout le prix qu'y attachent les maîtresses et les élèves. Ajoutons que les programmes d'étude de ces maisons affiliées sont aussi contrôlés par l'Université. Ce contrôle s'enlève pas à chaque Institut ses louables initiatives, mais il est, pour le public, la garantie d'une très sage orientation.

Une belle fête au couvent de Sillery

Judi, le 21 octobre, ont été célébrées très solennellement les noces d'or de profession religieuse de la Révérende Mère Sainte-Croix, supérieure provinciale. Les Sœurs de Jésus-Marie étaient accourues nombreuses de toutes leurs maisons pour venir prendre part à la joie de leur belle famille religieuse. Son Éminence le cardinal Bégin, entouré de son Chapitre, assistait à la messe par laquelle la touchante fête débuta.

A la mémoire de Mlle Clémentine Caron, institutrice

Le 1er juillet, au Bic, comté de Rimouski, chez son beau-frère, M. Frédéric Boucher, après une très longue et douloureuse maladie soufferte avec une parfaite résignation, s'est éteinte paisiblement et dans l'amour de Dieu, Mlle Clémentine Caron, ancienne institutrice.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 5 courant, au Bic. M. l'abbé Eustache Santerre, cousin de la défunte, a chanté le service, assisté de diacre et sous-diacre. Des messes bases ont été dites aux autels latéraux pendant le service. Il y eut du très beau chant et de la musique.

Toute la paroisse s'était rendue en foule pour assister aux funérailles; les paroissiens ont voulu par là témoigner leur estime et leur considération à la défunte et à son beau-frère M. Boucher. Conformément à son désir, Mlle C. Caron repose au Bic, à l'ombre de la même croix où sa sœur et son beau-frère reposeront un jour.

Mlle Clémentine Caron a fait ses études chez les Dames Ursulines, à l'école normale Laval, à Québec. Dès le début de son enseignement, bien que jeune, elle comprit sa tâche, s'appliqua non seulement à instruire les enfants, mais à leur former le cœur. Sa conduite fut toujours exemplaire, enfin, elle fit de son enseignement une carrière.

À l'âge de 45 ans, atteinte d'une affection du larynx, elle fut obligée de quitter l'enseignement, se mit à sa retraite et, en compagnie d'une de ses cousines, se fixa à la Rivière-du-Loup, Fraserville.

L'automne dernier, vers la Toussaint, étant allée avec sa cousine visiter quelques parents, pendant son voyage, la maladie qui la minait depuis cinq ans se déclara soudainement bien grave.

Sa cousine et Mme Boucher, sa sœur, ont toujours été à son chevet jusqu'à son dernier soupir. Aux familles que cette cruelle mort jette dans le deuil, avec mes regrets, j'offre mes sincères sympathies.

UNE NIÈCE RECONNAISSANTE.

Petite revue

Lors de son passage à Nicolet, le 15 octobre, Sir Lomer Gouin a été l'objet d'une très sympathique démonstration à l'École normale des Sœurs de l'Assomption. Sa Grandeur Monseigneur Brunault présidait la réunion entourée d'un nombreux clergé.

Dimanche le 10 octobre, Son Éminence le cardinal Bégin a béni la nouvelle académie que la commission scolaire de Québec a fait ériger dans le quartier Saint-Sauveur. L'honorable Surintendant de l'Instruction publique assistait à cette réunion. Cette académie est dirigée par les Frères des Écoles chrétiennes.

Deux institutrices de l'école Guigues, à Ottawa, ont préféré perdre leur poste, voire même perdre un diplôme légitimement mérité, plutôt que de trahir leur devoir vis-à-vis des familles qui leur avaient confié leurs enfants. Honneur aux demoiselles Desloges qui ont refusé l'argent et les faveurs pour défendre "un principe sacré"!

Depuis septembre dernier, les Frères de l'Instruction chrétienne dirigent la nouvelle école de garçons que la commission scolaire de Québec a ouverte dans la paroisse Notre-Dame-du-Chemin, sur la rue Saint-Cyrille, près de l'Avenue des Érables. C'est avec bonheur que les amis des fils du Vénéralable J.-M. de la Mennais ont salué leur arrivée dans la vieille capitale. Éducateurs émérites, les Frères de l'Instruction chrétienne dirigent plusieurs maisons dans la province de Québec.

Dimanche le 17 octobre, Sa Grandeur Monseigneur Roy, archevêque de Séleucie, a présidé à la cérémonie de la bénédiction d'une belle école à l'Ange-Gardien. Plusieurs membres du clergé assistaient à cette cérémonie religieuse, ainsi que l'honorable M. Taschereau, ministre des Travaux publics et du Travail et député du comté.

La guerre se poursuit toujours. Dieu sait quand elle finira. L'attitude de la Bulgarie et le silence peu rassurant de la Grèce compliquent la situation. Mais les français repoussent toujours les Allemands, bien lentement, il est vrai; et les Russes ont repris l'offensive contre les austro-allemands.

Un grand savant français, le célèbre naturaliste J.-Henri Fabre, est mort à Sérignan, France, au commencement d'octobre dernier. Fabre a surtout étudié les insectes, et le fruit de ses soixante-cinq années d'observations est renfermé dans dix volumes: *Souvenirs Entomologiques*. Les ouvrages de Fabre sont écrits en un style admirable. Cet illustre savant était aussi un grand chrétien qui a combattu les théories du transformisme. Au lieu de l'éloigner de Dieu, la science l'en rapprocha. Fabre a surabondamment prouvé que l'ordre admirable qui règne dans la nature n'a pu naître du chaos. Il reste éternellement vrai que les plus grands génies ne peuvent faire autrement que de glorifier Dieu et de donner raison à son Église.

Le premier article du programme des fêtes qui doivent commémorer le 3e centenaire de la Foi au Canada a été exécuté les 28, 29, 30 et 31 octobre dernier, en l'église des Franciscains, rue des Stigmates, à Québec. Une messe pontificale célébrée par Son Éminence le cardinal Bégin a terminé le triduum qui avait débuté par la consécration de l'église des Franciscains.

Où faire relier "L'Enseignement Primaire" ?

M. Jérémie Richard, relieur, 31 rue Sault-au-Matelot, Québec, relie *L'Enseignement Primaire* à un prix modéré. Le travail est bien exécuté et les commandes remplies avec célérité.

Aux prières

La Révérende Sœur Sainte-Justine, des Sœurs de la Charité et sœur de Son Éminence le cardinal Bégin, et la Révérende Mère Saint-Louis des Ursulines de Québec et ancienne directrice de l'école normale des filles de cette ville: toutes deux décédées au cours d'octobre dernier.

Importante collection d'ouvrages sur le Canada et sur l'Amérique

M. G. Ducharme, 345 rue Fullum, Montréal, a réussi, grâce à des connaissances historiques étendues et à une persévérance infatigable, à former une très importante collection d'ouvrages sur le Canada et sur l'Amérique. Les maisons d'éducation, les professeurs et les commissions scolaires qui désiraient entrer en relation avec M. Ducharme n'ont qu'à lui demander ses catalogues, où se trouvent les noms des auteurs, le titre et le prix des ouvrages. De plus en plus l'on comprend l'importance de collectionner les ouvrages canadiens avant que plusieurs soient épuisés. On peut s'adresser aussi à M. Ducharme pour compléter une collection de *L'Enseignement Primaire*.

Livres classiques autorisés

La Librairie J.-A. Langlais & Fils, 177 rue St-Joseph, Québec, offre en vente tous les livres classiques approuvés par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

La situation scolaire dans la province de Québec

L'honorable M. Décarie, Secrétaire de la Province, a donné devant le club de Réforme, à Montréal, samedi, le 23 octobre, une intéressante conférence sur l'Instruction publique. M. Décarie a démontré, avec chiffres à l'appui, les progrès scolaires accomplis dans la province de Québec depuis une dizaine d'années. Les grands journaux ont fait une analyse très élogieuse du discours du Secrétaire de la Province.

Livres classiques canadiens

COURS DE LITTÉRATURE pour les Cours de 7^e et 8^e années, ainsi que pour les Brevets de capacité.—Préceptes, exercices, éléments d'histoire littéraire. "Ce cours, dit l'auteur, est en tout conforme aux programmes tracés par le Conseil de l'Instruction publique pour les cours de 7^e et de 8^e année, ainsi que pour les brevets de capacité".

Cette affirmation de l'auteur est justifiée par le plan de l'ouvrage et l'exécution de ce plan judicieux. Nous ne croyons pas nous tromper en disant que c'est le premier traité de littérature rédigé conformément au programme du Comité catholique. Outre le mérite réel de cet ouvrage, c'est donc une qualité essentielle qui le distingue et qui le recommande aux élèves des écoles normales et aux aspirants et aspirantes aux différents brevets de capacité.

Une autre qualité du manuel, c'est la large part consacrée aux exercices et aux modèles: la partie à être apprise par cœur, c'est-à-dire, celle des préceptes, constitue à peu près le tiers du volume. Une place importante est faite dans le Cours à la littérature canadienne.

Le Cours de littérature vient d'être honoré de l'approbation du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique (séance du 22 septembre, 1915). Nous en félicitons sincèrement l'auteur, une religieuse distinguée de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal.

L'AGRICULTURE DANS LES ÉCOLES, par les Frères de l'Instruction Chrétienne, Montréal, 1915. C'est la 27e édition (revue, corrigée et augmentée) de l'excellent manuel que nous avons souvent recommandé et qui a été approuvé par le Comité catholique de l'Instruction publique, le 12 mai 1909.

HISTOIRE DU CANADA, cours intermédiaire, par C. S. Viator. Cet ouvrage vient de recevoir l'approbation du Comité catholique. Ce manuel est rédigé avec clarté et d'après une méthode excellente. En vente chez les Cleres de Saint-Viateur, 2061, rue St-Dominique, Montréal.

GÉOGRAPHIE-ATLAS, par une religieuse de la Congrégation de Notre-Dame (Cours élémentaire et Cours moyen). Ces deux magnifiques manuels viennent de recevoir l'approbation du Comité catholique, et ils la méritaient. Ce sont bien des géographies canadiennes, rédigées en français très pur, et imprimé avec un soin digne d'éloges. En vente chez les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, Maison-Mère, Montréal.

DICTIONNAIRE DE BON LANGAGE, par l'abbé Blanchard.—Dictionnaire de 350 pages, suivi d'exercices, ayant pour but de corriger les expressions vicieuses, de rendre le langage plus précis, d'enrichir le vocabulaire, de faire connaître et de répandre beaucoup d'élégants idiotismes, de combattre l'anglicisme par le gallicisme, etc.

C'est le complément de EN GARDE et EN FRANÇAIS. Tout est par ordre alphabétique. On y trouvera des modèles d'annonces bilingues et une grande quantité de termes commerciaux que l'auteur a recueillis en Europe. En classe, les élèves en retireront un merveilleux profit. Le commentaire en est facile et agréable. Aux journalistes et aux traducteurs, il sera d'un grand service. A l'occasion il peut servir de dictionnaire de synonymes. Les termes français de la balle au camp, du gouret (*hockey*), de l'automobilisme, du canotage, de l'exercice militaire, etc., y sont insérés.

Les canadianismes, archaïsmes, etc., à conserver, les mots anglais à tolérer sont marqués d'un signe spécial.

On peut se procurer le DICTIONNAIRE DE BON LANGAGE (2e édition, relié seulement: 45 sous, franco 52 sous; \$4.00 la douz., ainsi que EN GARDE! (20 sous, franco 25 sous) et EN FRANÇAIS (25 sous, franco 27 sous) en s'adressant aux libraires ou à l'auteur, l'abbé Étienne Blanchard, Presbytère St-Jacques, 331, rue Ste-Catherine-Est, Montréal.

La vie chrétienne dans la famille

Qu'il nous soit permis de reproduire ici les conclusions d'une très intéressante étude publiée par *La Semaine catholique de Luçon*, France, qui résume, de la façon suivante, en six articles, les moyens par lesquels, dans les conditions actuelles de la société, la vie chrétienne se forme, se développe et se perpétue dans la famille:

"Dans la famille chrétienne donc:

1. La prière du soir, plus courte en été, plus longue en hiver, se fait chaque jour en commun et constitue la partie essentielle de la vie religieuse familiale, du culte domestique.
2. Le crucifix et l'image de la Sainte Vierge occupent, dans la maison, la place d'honneur et sont la manifestation extérieure et permanente de l'attachement et de la fidélité de toute la famille à la religion. C'est pourquoi on veut ces pieux objets aussi convenables que possible.
3. A Pâques, et même aux grandes fêtes de l'année, les membres de la famille font en sorte de se présenter ensemble à la Table sainte (ainsi qu'on en agit, d'une manière si touchante, à la première Communion des plus jeunes), afin de prendre part en commun au repas eucharistique qui, mieux que les festins de la terre, a le privilège de susciter et d'affermir l'affection réciproque.
4. Aux offices du dimanche, les parents gardent auprès d'eux leurs enfants, pour les former eux-mêmes, par l'exemple et par la leçon à la prière et à la bonne tenue à l'église. Ce procédé est

autrement éducatif que celui de la juxtaposition des écoliers sur les mêmes bancs, où l'on obtient à peine le silence et presque jamais la prière.

5. *Avant et après les repas*, le chef de famille fait le signe de la croix ou, mieux encore, la courte prière indiquée dans le catéchisme, et, de préférence, à haute voix, afin de sanctifier l'action, importante entre toutes bien que matérielle, du boire et du manger, par laquelle Dieu veut que se soutienne notre existence.

6. Quand ils en ont les moyens, les parents n'hésitent pas à s'abonner à de bonnes brochures, à un excellent journal, judicieusement choisis, à l'aide desquels se fixent dans la famille les saintes idées morales et religieuses.

La liste des familles qui s'engageraient à s'inspirer de ce programme constituerait, assurément, dans une paroisse, le plus précieux de tous les tableaux d'honneur!

Nul moment n'est plus propice pour développer ce beau mouvement et pour exercer l'apostolat en faveur de la famille chrétienne."

Analyse et critique littéraire

"LA COUR DU LION" (*Livre VII, fable 7*)

I

Les fables de La Fontaine sont devenues, depuis deux siècles, le bréviaire des Français, petits et grands, enfants et vieillards.

Il y a plusieurs raisons à cela.

Ce sont, dira-t-on, des narrations exquises d'un art inimitable et d'une perfection unique.

Il est vrai. Mais nous ne sommes pas, en masse, assez artistes pour nous laisser, sans autre profit, ravir à ces séductions littéraires, et, ce que nous cherchons dans ces petits chefs-d'œuvre de la langue et de la pensée, c'est ce que notre race, active et loyale, a toujours demandé à ses poètes, avant toute exaltation lyrique, un enseignement moral et des maximes pratiques.

Si La Fontaine, en dépit de son insouciance et de sa légèreté, a résumé, en ses heures sérieuses, ce qu'il pensait de la nature et de la société, c'est dans ses fables qu'il l'a fait.

Dans cette ample comédie, aux "cent actes divers", les personnages se représentant presque tous plusieurs fois, revêtent nettement leur caractère physique et moral. Ils le prennent avec tant de suite qu'ils ont donné à Balzac l'idée de la *Comédie humaine*.

Mais n'est-elle pas là déjà toute entière la comédie humaine, vue en raccourci et jouée par des acteurs à poils ou à plumes. Animaux ou hommes, qu'importe!

L'instinct sagace des bêtes et leur honnête franchise de vices, ne nous paraissent-ils pas souvent supérieurs à notre raison déraisonnante et à notre corruption hypocrite? Du moment qu'un animal, par son physique ou par son moral, nous rappelle un type ou une classe d'hommes, il n'y a plus de différence entre eux, ni pour l'extérieur, ni pour le langage.

II

La *Cour du Lion* dont nous allons faire l'analyse, est peut-être, dans cette galerie de peintures originales, un des tableaux les mieux réussis. Si le fond en est toujours vrai, l'actualité qu'elle eut au XVII^e siècle lui valut cette appréciation de Mme de Sévigné: "Voilà une fable des plus jolies; ne connaissez-vous personne qui soit aussi bon courtisan que le renard!"

L'acteur principal entre en scène et nous est présenté par deux mots pittoresques accolés comme un titre sous lequel transparait le roi:

Sa Majesté lionne, un jour, voulut connaître

De quelles nations le ciel l'avait fait naître.

L'intention révélée, les préparatifs de l'action principale commencent:

Il manda donc par députés ses vassaux de toute nature.

"Par députés"—L'auteur emploie le langage technique de la chancellerie qui supprime l'adjectif.

Envoyant de tous les côtés
Une circulaire écriture
Avec son sceau. L'écrivain portait
Qu'un mois durant le roi tiendrait
Cour plénière dont l'ouverture
Devait être un fort grand festin
Suivi des tours de Fagotin.

"Cour plénière"—assemblée solennelle que les rois de France réunissaient aux grandes fêtes de l'année, principalement à Pâques et à Noël; les vassaux devaient y assister et le roi y paraissait couronné en tête. On y donnait des festins, des jeux et des tournois.

"Fagotin"—singe savant qui, vers le milieu du XVII^e siècle, attirait la foule au théâtre de marionnettes du célèbre Brioché. Ce nom désigna ensuite tous les singes de bateleurs.

Par ce trait de magnificence,
Le prince, à ses sujets, étalait sa puissance.

Quand le personnage est d'importance, plus intéressant que d'ordinaire par sa valeur sociale, comme c'est ici le cas, la description s'enrichit et s'étend. Le Lion de la fable 7, livre VII, devient un vrai héros de tragédie.

En son Louvre, il les invita.

"Louvre"—mot plus expressif et plus concret que palais. Suit la description exacte et claire comme une vision de cet antre de bête fauve, vrai charnier.
dont l'odeur se porta.

D'abord au nez des gens.

La description, pour La Fontaine, comme pour tous les grands poètes, n'est qu'une indication nécessaire sur laquelle il ne faut point s'attarder. Le Louvre est un charnier puant. C'en est assez. L'œil et l'odorat sont suffisamment impressionnés; l'effet est obtenu.

Voici venir les acteurs secondaires que le poète pose d'un tour de main rapide et décidé dans le décor.

L'action commence.

C'est ici que triomphe notre homme, si peu actif pour son propre compte, mais si expert à contempler et analyser l'activité d'autrui.

Le mouvement, le geste, la parole, tout ce qui est l'expression de la vie et de la pensée dans la créature, se détermine, se succède, s'associe avec une justesse, une vivacité, une aisance qu'on ne retrouve chez nul autre:

L'ours boucha sa narine:
Il se fût bien passé de faire cette mine;
La grimace déplut: le monarque irrité
L'envoya chez Pluton faire le dégoûté.
Le singe approuva fort cette sévérité;
Et, flatteur excessif, il loua la colère
Et la griffe du prince, et l'antre, et cette odeur.
Il n'était ambre, il n'était fleur
Qui ne fût ail au prix.

"Il se fût bien passé" pour il eût bien fait de se passer.

"Pluton", dieu des enfers chez les anciens.

"Colère" ne rime avec aucun autre vers; c'est sans doute une distraction de La Fontaine.

"Au prix" signifie en comparaison.

Sa sottise flatterie

Eut un mauvais succès et fut encor punie.

Ce monseigneur du lion-là

Fut parent de Caligula.

"Succès" au sens étymologique de: issue.

"Du lion-là". Il ne faut pas voir là un emploi de la particule nobiliaire, mais seulement l'emploi de *de* pour unir deux substantifs logiquement mis en opposition, comme dans les expressions *un saint homme de chat, un avorton de mouche, monsieur du Corbeau*; nous disons, dans le style courant, *un diable d'homme, la ville de Paris*.

"Caligula" successeur de Tibère connu par sa cruauté. Drusila, sa sœur, étant morte, il la mit au rang des dieux, et faisait mourir ceux qui ne la pleuraient pas, à cause de leur indifférence, et ceux qui la pleuraient parce que leur douleur semblait nier qu'elle fût déesse.

Le renard étant proche: "Or ça, lui dit le sire
Que sens-tu? dis-le-moi: parle sans déguiser."

Quel piège! Comment s'en tirera la réputation de finesse du renard? Soyez sans crainte; il ne dira ni oui ni non et sa réponse échappera à tout contrôle et à toute sanction:

L'autre aussitôt de *s'excuser*,
Alléguant un grand rhume, il ne pouvait que dire
Sans odorat; bref, il s'en tire.

"S'excuser" emploi de l'infinitif dit historique ou de narration. Ce tour est imité du latin, et employé pour donner plus de vivacité au récit.

"Que" est ici pronom; il n'avait pas ce qu'il pourrait dire, c'est-à-dire il ne pouvait rien dire. On dit de même je ne sais que faire.

Ceci vous sert d'enseignement:
Ne soyez à la cour, si vous voulez y plaire,
Ni fade adulateur, ni parleur trop sincère,
Et tâchez quelquefois de répondre en Normand.

"Normand" c'est-à-dire en homme rusé.

Les hommes mûrs, éprouvés par la vie, retrouvent dans cet apologue et dans cette affabulation les conclusions attristées qu'ils tirent de leur propre expérience, et les conseils de prudence et de modération qu'ils prodiguent eux-mêmes à ceux qu'ils instruisent. Pour eux, monarques, politiques et courtisans habiles sont des variétés d'une espèce très répandue: "Tous les mangeurs de gens ne sont pas grands seigneurs". De là la nécessité de mesurer ses paroles et parfois même de déguiser ses pensées. C'est, en raccourci, la science du monde, la diplomatie de la vie pratique.

Cette fable est une de celles qui dépassent, par leurs conclusions, la portée des enfants. Ils y apprennent toutefois, comme en se jouant avec les bêtes, des axiomes de bon sens que le temps et l'expérience se chargeront de leur rendre sensibles, quand l'âge de la confiance naïve et ingénue aura passé.

M. A. C.

Bibliographie

ACTES DU CONGRÈS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, tenu au Séminaire de Québec, les 20-21 juin 1914. Intéressant volume de 250 pages, rempli de travaux importants et publié par le Comité permanent des Congrès de l'Enseignement secondaire. Tous nos remerciements au distingué président du Congrès, M. l'abbé Camille Roy, pour l'envoi d'un exemplaire de ce précieux ouvrage.

MA VOCATION SOCIALE, par le comte Albert de Mun, cinquième édition.—Paris, chez Lethiel-leux. Livre d'une lecture des plus attachantes, contenant les souvenirs de la fondation de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, en France. Les instituteurs et les institutrices y puiseront du courage à mieux remplir leur œuvre sociale d'éducateurs et y trouveront des jouissances littéraires propres à reposer d'un labeur ardu. En vente à Québec, au prix modique de 25 sous, chez J.-P. Garneau, libraire, 6 rue Buade.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ARRÊTÉS EN CONSEIL

(D'après la "Gazette Officielle" de Québec)

DÉLIMITATIONS DE MUNICIPALITÉS
SCOLAIRES

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 17 juin 1915 a détaché de la municipalité scolaire de Saint-Basile-le-Grand et du village de Belœil, comté de Chambly:

1. La partie située dans la paroisse de Saint-Basile-le-Grand, bornée: du côté du sud-est par la rivière Richelieu; du côté nord-ouest par les terres du second rang, ou rang des "30"; du côté nord-est par la ligne de division de la paroisse de Saint-Basile-le-Grand et de la paroisse de Belœil, ou cette partie du dit territoire dans la paroisse de Belœil, et du côté sud-ouest par le lot cadastral No 34 de Saint-Joseph de Chambly [cette partie comprenant les lots Nos 1 à 33 inclusivement].

2. Cette partie située dans la paroisse de Belœil, bornée: du côté sud-est par la rivière Richelieu, du côté sud-ouest par le chemin de fer du Grand Tronc, du côté nord-est par le chemin public, étant la ligne de division de la municipalité de Belœil et de la ville de Belœil, cette partie comprenant les lots ou parties de lots Nos 1 à 24, inclusivement, non compris les lots 4, 5, 6, 7, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, tous situés du côté nord-ouest du chemin de fer du Grand Tronc, et a érigé le tout en municipalité scolaire pour les protestants seulement sous le nom de "Belœil Station".

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 17 juin 1915, a détaché:

1. De la municipalité scolaire de Bulstrode, dans le comté d'Arthabaska les lots Nos 25 à 28 inclus du 7e rang du canton Bulstrode et les 2-3 ouest de $\frac{1}{2}$ nord du lot No 28 du 8e rang même canton; étant les Nos respectifs 350, 349, 348 et 347 du cadastre du dit comté d'Arthabaska pour Bulstrode susdit dans Saint-Valère quant au 7e rang, et les 2-3 ouest de la $\frac{1}{2}$ nord du No 446 du dit cadastre, 2-3 ouest de la $\frac{1}{2}$ nord 446, quant au 8e rang, formant en tout environ 900 acres en superficie.

2 De la municipalité scolaire de Sainte-Anne de-Sault, dans le comté d'Arthabaska, le lot

No 27 du 6e rang, canton Bulstrode, étant les Nos 344 et 345 du cadastre du dit comté d'Arthabaska, pour le dit canton de Bulstrode, formant le dit lot et les dits numéros cadastraux une superficie d'environ 200 acres.

3. De la municipalité de Saint-Léonard d'Aston, comté de Nicolet, le lot No 26 du 13e rang de l'Augmentation du canton d'Aston, étant le No 105 du cadastre du dit comté de Nicolet pour Saint-Léonard susdit et le lot 26 du 14e rang de la dite Augmentation, étant le No 106 du dit cadastre, en front l'un de l'autre, formant une superficie totale d'environ 400 acres, et a annexé tout ce territoire à celle de Sainte-Eulalie, dans le comté de Nicolet.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 17 juin 1915, a détaché de la municipalité scolaire de Saint-Romuald-de-Farnham ouest, village, dans le comté de Missisquoi, un terrain formant partie du lot No 39 dans le 6e rang des lots du canton de Farnham, de forme irrégulière, de la contenance de 71 acres de terre en superficie; tel terrain est aujourd'hui connu et désigné sous le No 375 des plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Saint-Romuald-de-Farnham et l'a annexé à celle de Farnham ouest, paroisse.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 17 juin 1915, a détaché de la municipalité scolaire de Saint-Jean-Chrysostôme, dans le comté de Châteauguay, les lots Nos 496 et 497 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jean-Chrysostôme, lots situés au 9e rang de Georgetown nord, et les a annexés à celle de Saint-Antoine-Abbé.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 17 juin 1915, a détaché de la municipalité scolaire de Sainte-Adélaïde-de-Pabos, dans le comté de Gaspé, les lots suivants du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adélaïde-de-Pabos, savoir: les Nos 726 à 866 inclus du rang I, partie ouest, et a formé de tout ce territoire une municipalité scolaire distincte sous le nom de "Chandler".